

Le Bulletin

DE BUCKINGHAM

LE SEUL HEBDOMADAIRE FRANCAIS PUBLIE ET IMPRIME A BUCKINGHAM

VOL.: 8 - NO.: 21

BUCKINGHAM, QUE.

JEUDI, 6 JANVIER 1966

Abonnement : \$200 par année.

APRES LES VOEUX DE BONNE ANNEE, LA VIE REPEND, LES GREVES AUSSI

Grève à la Régionale Papineau le 10 janvier

Mardi dernier le 4 janvier, M. Rémi Morin, président de la commission scolaire Régionale Papineau a convoqué les journalistes à une conférence de presse à ses bureaux à Masson.

Cette rencontre avait pour but de faire connaître la situation actuelle dans le conflit qui oppose le syndicat des instituteurs et la Régionale Papineau.

Il est maintenant définitif, à moins d'une entente de dernière heure, les instituteurs à la Régionale Papineau iront en grève lundi prochain le 10 janvier, imitant ainsi leurs confrères de la Régionale de l'Outaouais qui sont en grève, depuis mercredi matin.

M. Jacques Ouellet, agent négociateur pour la commission scolaire a déclaré mardi que présentement la discussion entre les deux parties était très difficile mais qu'il espérait toujours que l'on en vienne à une entente.

Rappelons ici que les négociations en vue de la signature d'une première convention collective entre le syndicat et la Régionale ont débuté en mai 1965 et depuis cette date les deux parties ont pris part à dix rencontres différentes sans pouvoir en venir à une entente.

C'est M. Charles Edouard Monbleau qui agit comme conciliateur dans les présentes négociations.

Toujours d'après M. Ouellet, les deux parties se sont entendues sur plusieurs clauses non monétaires à date, mais il reste justement cette fameuse question des salaires et autres bénéfices marginaux à régler, et c'est là que la Régionale s'oppose fermement ayant déjà un déficit de \$34,000, à faire face en 1966.

Les principaux terrains de non entente sont l'assurance-salaire, l'assurance-maladie, l'assurance-vie, les bourses de perfectionnement des professeurs, la parité des salaires entre hommes et femmes et une augmentation de salaires.

Or, la Régionale si elle acquiescait aux demandes des instituteurs, elle se retrouverait, avec une dépense supplémentaire de l'ordre de \$115,000, environ à la fin de son terme, plus le déficit déjà prévu de \$34,000. De plus ce déficit total, de quelque \$150,000, devra être comblé par une taxe spéciale répartie entre chaque commission scolaire locale, car le gouvernement, suivant des normes établies, n'accordera aucune subvention spéciale pour combler ce déficit.

Donc la raison principale, pourquoi la Régionale s'oppose aux demandes du syndicat,

c'est quelle ne veut absolument pas imposer un nouveau fardeau sur le dos de contribuable.

En deuxième lieu, la Régionale Papineau prétend qu'une augmentation de 20%, comme le demande le syndicat, est tout simplement exagérée.

Seule la parité des salaires entre hommes et femmes représente une dépense pour la Régionale de \$88,000. Ce point, la Régionale serait prête à accepter, pourvu que le syndicat accorde que la Régionale procède par étapes plutôt que de l'accorder d'un seul coup.

Quant aux salaires proprement dits; voici l'échelle de salaire, présentement en vigueur à la Régionale Papineau. Les instituteurs eux demandent une augmentation générale de \$500, sur l'échelle suivante.

à M. Morin, s'il songeait à convoquer une assemblée publique pour informer le public de la présente situation. M. Morin, et M. Lavergne ont répondu, que les commissions scolaires locales, au nombre de dix-sept sont parfaitement au courant du problème actuel, puisqu'à chaque assemblée, les cinquante et un délégués formant la Régionale sont convoqués personnellement. Or, de ce fait, il est fort probable que les commissions scolaires locales sont au courant du problème et de ses conséquences, mais il reste de même que le grand public lui est renseigné seulement par les journaux qui eux ne connaissent pas toujours les deux côtés de la médaille.

Personnellement, je crois que les commissaires d'écoles sont

l'on voit \$18,000 pour service d'orientation, autres services, \$36,000, administration et secrétariat \$57,000. Dans tout ça, il y a des gens qui sont grassement payés et d'autres qui reçoivent des jolis montants en loyers ou dépenses de voyages.

Alors je me demande si suivant une nouvelle expression, nos instituteurs ne veulent pas tout simplement être dans l'attente avec les autres fonctionnaires et demander eux aussi, une large part du gâteau?

Il reste que si la grève éclate elle aura des conséquences très graves et se sont encore les pauvres payeurs de taxes et leurs enfants qui en seront les victimes.

Donc, je crois qu'une halte s'impose à tous les niveaux, afin

que chacun puisse se demander vers quoi nous nous acheminons présentement.

Une chose est certaine et bien visible: Il se dépense beaucoup de millions depuis quelques années dans l'éducation, mais les résultats sont peu rassurants.

En terminant, je me demande avec beaucoup d'autres si on est pas en train d'enrichir financièrement une foule de fonctionnaires provinciaux et locaux plutôt que d'enrichir intellectuellement notre jeunesse selon le vœu même du ministre de l'éducation au tout départ.

La parole est à vous, les lecteurs, commissaires et surtout, à vous chers parents et contribuables.

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE PAPINEAU
ECHELLE DE SALAIRE
ADOPTÉE LE 19 MAI 1964.

CATERORIE (1) brevet B 13 ans scolarité	Catégorie (2) brevet sup. 14 ans scolarité	Catégorie (3) brevet A 15 ans scolarité	Catégorie (4) B.A. & cert. en- seignement 15 ans scolarité	Catégorie (5) maîtrise & licence 17 ans scolarité
1 4400 3600	4800 3900	5200 4300	5600 4700	6000 5100
2 4550 3700	4950 4000	5400 4400	5800 4800	6200 5200
3 4800 3900	5200 4200	5700 4600	6100 5000	6500 5400
4 4950 4000	5350 4300	5900 4750	6300 5150	6700 5550
5 5100 4150	5500 4450	6100 4900	6500 5300	6900 5700
6 5250 4300	5650 4600	6300 5050	6700 5450	7100 5850
7 5400 4450	5800 4750	6500 5200	6900 5600	7300 6000
8 5550 4600	6000 4900	6700 5350	7100 5800	7500 6200
9 5700 4750	6200 5050	6900 5500	7300 6000	7700 6400
10 5900 4900	6400 5200	7100 5700	7500 6200	7900 6600
11 6100 5100	6600 5400	7300 5900	7700 6400	8100 6800
12 6300 5300	6800 5600	7500 6100	7900 6600	8300 7000

Supplément: Titulaire de classe \$200,00

N.B.: Celui qui poursuit des études pour l'obtention d'un diplôme lui permettant de changer de catégorie selon la présente échelle de salaire, se verra attribuer le salaire de la dite catégorie à condition qu'il subisse avec succès, et ce, pendant l'année fiscale en cours, les examens encore requis pour l'obtention du dit diplôme.

Donc, si la grève éclate, ce qui est plus que probable, 2,200 étudiants au niveau secondaire seront privés de leurs 123 professeurs dont 37 sont religieuses ou religieuses.

Soulignons que ces derniers ont déclaré qu'ils seraient neutres advenant la grève.

M. Rémi Morin a dit en terminant la conférence de presse que la Régionale Papineau, consciente de ses responsabilités, même si elle déplore les conséquences graves d'un arrêt dans l'enseignement, elle est tout de même prête à faire face à la grève et ne cherchera par aucun moyen à briser cette grève.

Conclusion.

Durant la conférence de Presse, M. Alexis Larose, reporter du Ottawa Citizen a demandé

les représentants des parents et à ce titre, ils se doivent d'éclairer la population dans le présent conflit.

Autre chose, à la lumière des récents événements à la Régionale Papineau et au ministère de l'Éducation, je me demande si les revendications des instituteurs n'ont pas été influencées par justement le comportement des administrateurs à un niveau régional d'abord, puis provincial ensuite.

Avec le présent système au ministère de l'éducation, l'on sait que ça marche à coup de millions de dollars. Les salaires de \$8,000, \$10,000, et plus, aux fonctionnaires affectés aux différentes sphères de l'opération 55 sont chose courante.

À la Régionale Papineau si l'on regarde le dernier budget,

Vol avec violence à Buckingham

Deux voleurs masqués ont fait irruption dans l'épicerie de Mlle Aurore Laurin, au 178 de la rue MacLaren à Buckingham, mercredi soir le 29 décembre dernier vers les 8,25 P.M.

Mlle Laurin, âgée de 49 ans, a été frappée à la tête par un gourdin de bois. Elle a été transportée à l'hôpital St-Michel pour recevoir les traitements nécessaires.

La police recherche toujours les deux malfaiteurs.

Deux groupes de photographes et d'experts de la Sécurité Provinciale de Hull sont venus à Buckingham le lendemain pour examiner les lieux et tenter de relever des empreintes digitales, mais sans succès.

La police a retrouvé depuis l'attentat un morceau de bois maculé de sang et des pièces de monnaie dans les environs de l'aréna municipal, mais les deux agresseurs sont toujours introuvables.

Toujours d'après la police, les voleurs se seraient enfuis avec une somme d'environ \$100 en argent et de la marchandise indéterminée.

Mlle Laurin a donné une description de son agresseur qui dit elle, était de grande taille moyenne et portait un coupe-vent et un masque au visage.

Mlle Laurin a dit à la police qu'elle se trouvait dans la cuisine.

(Suite page 2)

Gagnants du Club 300 Richelieu



VENDREDI SOIR DERNIER, le 31 décembre, à l'occasion de la soirée de la Veille du Jour de l'An, à la salle des Chevaliers de Colomb, les officiers du club Richelieu ont procédé au tirage de deux prix de \$1,000, chacun. Les heureux gagnants furent M. Arthur Forcier et M. Wilfrid Proulx, tous deux de Buckingham. Sur la photo l'on voit M. Jacques Landry et M. Lorenzo Potvin du club Richelieu, remettant les deux chèques de \$1,000, chacun à MM. Forcier et Proulx.

Photo Jean Bastien.

CARTES PROFESSIONNELLES

986-2524

Me. Roger Munn

Notaire

130 MacLaren

Buckingham

986-5826

Me. Pierre Joanisse

Avocat

106 MacLaren

Buckingham

986-3394

J.M. Bertrand et Associé

Comptables agréés

164 MacLaren Est

LE JOURNALISTE UN DROLE DE BONHOMME

Le sort d'un journaliste se résume à ceci:

Si un journaliste oublie certains faits, c'est un indolent.

S'il représente les choses telles qu'elles sont, le public entre en fureur. S'il dissimule, ou adoucit les points un peu

trop saillants, c'est un hypocrite. S'il ne fait pas toujours rire ses lecteurs, c'est un idiot. S'il obtient au contraire ce résultat, c'est un esprit léger, un cerveau creux, qui n'a aucune stabilité. S'il condamne le mal... Oh! c'est un honnête homme... mais il manque de discrétion. S'il laisse passer les injures qu'on lui adresse sans y prendre garde, c'est un lâche, ou encore c'est parce qu'il manque de bagage intellectuel qu'il ne se défend pas. S'il se défend, c'est un brave! S'il blâme un homme d'Etat, il le fait par dépit, c'est un esprit de parti, il soutient une "clique". S'il approuve c'est un ambitieux ou un vendu! S'il se livre aux personnalités, c'est un mâtrot; s'il les respecte, son journal est vide et insipide!...

C'est tout de même un agréable métier que celui de journaliste! J. C.

Un brevet d'enseignement au Québec

Cours à l'intention des détenteurs d'un brevet d'enseignement obtenu à l'étranger.

Les professeurs de langue française du secteur public, détenteurs d'un brevet d'enseignement obtenu à l'étranger et désireux de faire reconnaître officiellement au Québec, devront dorénavant suivre des cours spécialement préparés à leur intention par le ministère de l'Éducation.

D'une durée de trente heures, la nouvelle série de cours débutera le 14 janvier 1966 à l'école normale Jacques-Cartier, de Montréal, à raison de deux heures par semaine chaque vendredi soir.

Le programme comprend quinze heures de cours sur la législation scolaire, cinq heures sur la philosophie de l'éducation, cinq heures sur l'histoire du Canada et cinq heures sur les objectifs et les programmes du cours secondaire.

Les candidats ayant réussi les examens dans ces matières, verront leur dossier porté à l'attention des autorités et, éventuellement, recevront un brevet d'enseignement reconnu par le ministère de l'Éducation.

Pour inscription, voir l'adresse ci-dessous.
Direction des cours postsecondaires,
Ecole normale Jacques-Cartier,
1301 est, rue Sherbrooke,
Montréal.

LE BUDGET DE LA COMMISSION SCOLAIRE REGISOALE PAPI-NEAU EST APPROUVEE.

Siège social: Masson
Commission scolaires adhérentes: 18
Population: 35,000
Inscriptions: 2,174

Estimation des revenus

Subventions du ministère de l'Éducation	\$ 417,777
Répartition aux commissions scolaires locales	1,024,851
Autres revenus	18,000
TOTAL	1,460,628
Répartition exigeant une taxe supplémentaire	34,059

Estimation des dépenses

Personnel académique et frais marginaux	802,130
Fournitures, matériel didactique, équipement, loyers et autres	278,909
Service d'orientation	18,116
Service de bibliothèque	10,911
Autres services	36,251
Transport des élèves	129,642
Administration, secrétariat et personnel technique:	57,771
Frais payés aux institutions indépendantes et autres régionales	48,000
Perfectionnement des maîtres	4,120
TOTAL	1,385,850
Dépenses non admissibles à une subvention d'équilibre budgétaire	34,059

LES DAMES DE LA LEGION

Lors de la dernière assemblée générale annuelle des dames auxiliaires de la Légion Canadienne, branche 54 de Buckingham, on a procédé à l'élection des officières pour l'année 1966.

Voici donc les noms de celles qui formeront le prochain, exécutif féminin:
Présidente: Mme C. Ivall; 1^{er} Vice-prés: Mme W. Purdy; 2^e Vice-prés: Mme Téléphore Droust; secrétaire: Mme Alina Cassidy; Trésorière: Mme S. Ayotte. Sergent d'armes: Mme Carl Wert. Présidente sortant, de charge; Mme Ernest Lemieux.

Nos félicitations aux nouvelles élues et les meilleurs voeux de succès.

LE CLUB 200

Semaine du 24

M. Raymond Laurin
Mme Laurier Moran
Mme Henri Robin

Semaine du 31

M. Eli Assad
M. Raymond Laurin
M. Remi Cadieux

DECES

M. Jean-Baptiste Lauzon.

M. Jean-Baptiste Lauzon de Buckingham, est décédé samedi le 1^{er} janvier 1966 à l'âge de 91 ans et 10 mois.

M. Lauzon était le fils de Maxime Lauzon et de Elise Bisson tous deux décédés. Son épouse l'a précédé dans la tombe en 1926.

Il laisse dans le deuil 5 fils: Claude de Poltmore; Wilfrid de Timmins; Thomas de Buckingham; Louis de Kapuskasing; Hormidas de Val Albert; 3 filles: Mlle Amanda de Buckingham; Mmes Joseph Judge et Hector Daoust, Solange et Rosemay de Malton. Le défunt laisse également 55 petits-enfants, 103 arrière-petits-enfants et 3 arrière-arrière-petits-enfants.

La dépouille mortelle reposait aux salons funéraires Honoré Cadieux, 322 rue Principale de Buckingham, d'où eut lieu le départ du cortège funèbre, mardi le 4 janvier à 9,45 a.m. pour le service en l'Eglise St-Gregoire à 10 h. L'inhumation, eut lieu au cimetière paroissial.

M. Stanley Conroy.

M. Stanley Conroy, célibataire demeurant R.R. 3 à Buckingham est décédé dimanche le 2 janvier 1966 à l'âge de 41 ans. Né à Ripon le 26 avril 1924, M. Conroy était le fils de Edward Conroy et de Lorna Teske qui lui survivent.

Outre son père et sa mère, le défunt laisse dans le deuil 3 frères: Edgar, Léo et Daniel, 4 soeurs: Mme Arthur Racine de Campbells Bay; Mme Ronald Ladouceur de Fort-Coulange, Mme Patrick Clancey de Masson, Mme Robert Stooke de Buckingham. La dépouille mortelle reposait aux salons funéraires Vincent Brunet, 115 rue MacLaren à Buckingham, d'où eut lieu le départ du cortège funèbre, mercredi le 5 janvier à 9,10 a.m. pour le service en l'Eglise Notre-Dame des Luminères à la Blanche à 10 h. L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial.

M. Stewart Leslie Brown.

M. Stewart Leslie Brown, célibataire de Buckingham, est décédé mardi le 4 janvier 1966 à l'âge de 57 ans.

Né à Buckingham le 8 février 1908, M. Brown était le fils de Joseph Brown décédé, et de Margaret Stewart qui lui survit. Outre sa mère, le défunt laisse dans le deuil 3 frères: Lyonesse,

NOUVEAU PRESIDENT



Lors d'une assemblée du bureau de direction du club Richelieu de Buckingham, les officiers suivants ont été élus pour l'année 1966.

M. Jacques Landry, président, M. Léo Trudel, vice-président, M. Guy Carrière, secrétaire, M. Guy Bertrand, trésorier, M. Lorenzo Potvin, Ex-président.

MM. Gérard Charron, Jean Jodoin, Claude Haspect et Jacques Charbonneau ont été élus directeurs.

Le nouveau bureau de direction prendra charge le 15 janvier 1966 lors du souper annuel des fêtes durant lequel les officiers du dernier terme remettront officiellement les destinées du club aux nouveaux officiers.

Nos félicitations aux nouveaux élus et les meilleurs voeux de succès.

BINGO

Le premier bingo de l'année 1966 organisé par le comité protecteur féminin, aura lieu mardi le 11 janvier au collège St-Michel à 8 P.M. Bienvenue à tous.

de Montréal; Douglas de Buckingham et Clinton d'Ottawa.

La dépouille mortelle fut exposée aux salons funéraires Vincent Brunet, 115 rue MacLaren, Buckingham, d'où eut lieu le départ du cortège funèbre, jeudi le 6 janvier à 2,15 p.m. pour un service funèbre en l'Eglise St-Andrews United à 2,30 p.m. L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial.

FRERE GRATIEN-RAPHEL



Le Frère Gratién-Raphaël est éteint quelque peu brusquement à Oka, dans sa chambre de l'infirmier, samedi le 14 août 1965 vers 1.00 h. P.M., après une longue maladie de 5 mois et demi.

Les premiers symptômes de la maladie qui devait l'emporter apparurent, il y a 5 ou 6 ans, alors qu'il était professeur d'anglais à notre Ecole Secondaire Ste-Famille de Thurso, Qué. Une crise d'angine avait mises jours en danger, et plusieurs attaques mineures étaient produites depuis, mais grâce aux médicaments fournis par son médecin, il les avait surmontées. En septembre dernier il fut transféré à notre juvé nat d'Oka, où il aurait moins de travail, et où il pourrait être plus suivi par le médecin. Cependant, au cours de février dernier, il se sentit plus fatigué, et s'en ouvrit à ses supérieurs qui le mirent au repos. Mais le 2 mars, il se sentit plus mal, et le médecin fut appelé d'urgence. Celui-ci diagnostiqua une trombose et le traita en conséquence. Après un long mois de repos complet, le malade put se lever et se promener ici et là dans la maison. Tout semblait aller assez bien lors-

que, dans la soirée du dimanche de Pâques, le malade devint très agité. L'infirmier en informa le F. Directeur qui appela le médecin. Une embolie s'était déclarée au cerveau, et pendant quatre jours, le malade demeura inconscient. Cependant, il reprit connaissance, et même sa mémoire revint complètement. Il se maintint vaillamment pendant les mois de mai, juin et juillet. Audébut d'août, il admit lui-même qu'il "n'en regagnait pas", mais rien ne laissait prévoir un départ si précipité. Le 14 août, vers midi, alors qu'il était dans sa chaise près de son lit, il demanda qu'on lui aidât à se coucher, et prévint l'infirmier, celui-ci s'aperçut que son malade baissait visiblement, et se hâta d'appeler l'Aumônier et le médecin. Mais à son arrivée, l'Aumônier le trouva déjà inconscient (peut-être mort) et lui administra les derniers sacrements sous condition.

Pendant tout le cours de sa longue maladie, jamais le F. Gratién ne se plaignit de quoi que ce soit. Il était toujours content de tout ce qu'on faisait pour lui; il évitait de parler de sa maladie à ses visiteurs. Il laissait ceux-ci sous l'impression qu'ils "étaient la plus belle visite reçue à date".

Le frère Gratién-Raphaël naquit à Stanfold (aujourd'hui Princeville), comté d'Artabasca, Qué., le 15 mai 1891, du mariage de Hercule St-Cyr et de Valéry Lemay. Celle-ci était une institutrice qui avait fait sa marque dans l'enseignement, en prenant une classe de "jeunes enfants turbulents et difficiles" (Selon l'express ion des Commissaires de sa ville natale), et en s'imposant à eux, non par la violence, mais par son dévouement, sa dignité, sa constance et sa volonté persévérante. Telles seront les qualités qu'elle léguera à son fils Donat, et qui feront de lui un éducateur accompli.

(à suivre)

GAGNANTS

Voici les noms des heureux gagnants du tirage organisé au magasin Continental à l'occasion de Noël.

1er Prix: \$100, en argent, gagné par Mme Albert Hayes, de Notre-Dame-de-la-Salette.
2e prix: Un service de coutellerie pour huit personnes, gagné par Mme Dan Lacelle de Buckingham.
3e prix: Un service de vaisselle anglaise pour huit couverts, gagné par M. Bernard Bertrand de Buckingham.

Toutes ces personnes ont répondu facilement à la question réglementaire qui leur a été posée.

Félicitations à tous ces heureux gagnants.



M. Jacques Lalonde



M. Robert Munroe

Les promotions récentes annoncées par Erco sont celles de M. Jacques Lalonde à Ingénieur Chimiste et de M. Robert Munroe à Technicien Chimiste.

M. Lalonde est avec Erco de Buckingham depuis novembre 1954 et a eu plusieurs assignations, incluant une participation dans des groupes d'étude sur le procédé aux diverses usines de l'Erco.

M. Munroe est membre du personnel de l'Erco de Buckingham depuis août 1950. Après plusieurs années dans le Laboratoire du Contrôle de la Quantité, il s'est joint au Département des Ingénieurs Chimistes en qualité d'Analyste, Sénior.

Unité Sanitaire de Buckingham

CLINIQUES POUR JANVIER 1966

Semaine du 10 au 14 janvier.

Mercredi 12 janvier, cl. BB Masson.
Jeudi 13 janvier, cl. BB Buckingham.

Six nouveaux marguilliers à Angers

ANGERS (DNC) — Six nouveaux marguilliers ont été élus lors de la réunion générale des paroissiens d'Angers. Ce sont MM. Jules Brazeau, Jean-Rhéal Brazeau, Jean-Guy Cloutier, Jean Noël Mongeon, Gérard Plouffe et Robert Plouffe. Ils seront les conseillers de l'abbé Cyprien Bélanger, curé, dans l'administration de la paroisse.

VU et ENTENDU

La période des fêtes en général a été assez tranquille dans Buckingham et la région. Le travail de la police a certes contribué à cet état de chose, mais il faut dire que la mauvaise température a sûrement ralenti le nombre de voyageurs également.

Nous déplorons tout de même l'attentat commis à l'épicerie de Mlle Aurore Laurin de Buckingham et nous nous consolons à la pensée que Mlle Laurin n'a pas été gravement blessée. La police mettra-t-elle la main sur les coupables? Nous l'espérons.

Nous regrettons également le malencontreux accident survenu à un joueur des Castors de

Buckingham. Gilles Chaurest s'est brisé une cheville lors de la partie entre les Capitals de Ottawa et les Castors dimanche dernier. C'est une lourde perte pour le club. Nous lui offrons nos meilleurs vœux pour un prompt rétablissement.

A la suite de leur ordination et de leur première messe, les Pères Gilles et Gilbert Patry, O.M.I., sont retournés au séminaire St-Joseph d'Ottawa pour terminer leurs études. Ils recevront leurs premières obédiences vers la fin de mai.

Les instituteurs de la Régionale Papineau déclencheront-ils la grève lundi prochain? Tout porte à le croire.

Pour en venir à une entente il faudra que les deux parties consentent à faire des concessions, chose qui n'a pu se faire

à date. On parle encore d'une injonction de 80 jours qui serait prise par le gouvernement afin de retarder la grève. Mais je crois qu'au milieu de mars, le problème ne serait que plus grave, à l'approche de la fin de l'année scolaire et à la veille de s'examiner.

Depuis un an les régionales se sont multipliées dans la province, mais il faut dire aussi que les problèmes de toutes sortes qui ont surgi, ne sont pas de nature à rassurer la population qui paie pourtant assez cher pour cette nouvelle évolution.

Depuis que certains membres du conseil ont critiqué publiquement le travail de la police dans la ville, tout ne marche pas rond au sein du département en question. Il est rumeur de résignation, de rencontre avec le conseil et de mise au point, de part et d'autre. A notre avis, seule une commission de police indépendante du conseil municipal résoudre ce problème. Quand laurons-nous?

Le magasin continental remercie la population pour la façon dont les automobilistes se sont comportés durant la période des fêtes sur le terrain de stationnement du magasin. M. Millette remercie également les marchands locaux qui ont stationné leur voiture à l'arrière de leur commerce respectif, ce qui a permis à de nombreux clients de se servir du terrain, du magasin continental.

La ville préparera sous son budget pour l'année 1966. On s'attend à une diminution des taxes. Qui vivra, verra.

PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE SCOLAIRE DE BUCKINGHAM
COMTE DE PAPINEAU

Avis public

Avis public est par la présente donné qu'à leur assemblée régulière du 11 janvier 1966 qui sera tenue à 8 heures P.M. au Collège St-Michel, les Commissaires d'écoles de Buckingham examineront les rôles d'évaluation en vigueur dans les municipalités de Buckingham-Ouest, Buckingham-Est, Mayo et les parties annexées de Buckingham-Sud-Est, Ange-Gardien et Mulgrave & Derry.

S'ils constatent que l'évaluation faite dans ces municipalités n'est pas uniforme, ils modifieront les différents rôles de façon à rétablir sur la base de la valeur réelle, l'évaluation des propriétés imposables de toutes les parties de la municipalité scolaire. Les rôles d'évaluations ou les parties les concernant ainsi modifiés seront ensuite homologués.

Donné à Buckingham, ce 30e jour de décembre.

Gaston Lanthier, sec.

Nouvelles de Masson

AUGMENTATION DE .05 SOUS SUR LES HORAIRES DE TRANSPORT ANGERS-MASSON A BUCKINGHAM.

Lors d'une assemblée régulière du conseil municipal de Masson, les conseillers ont approuvé l'augmentation des frais de transport par autobus de la compagnie Hull-Métropolitain, tel que demandé par le président de la compagnie, M. Georges Bisson de Hull.

Les usagers d'autobus des municipalités d'Angers et Masson devront déboursier un surplus de .05 sous sur l'ancien prix.

Les passagers d'Angers devront déboursier 0,40 sous au lieu de .35 et ceux de Masson, devront déboursier 0,20 au lieu de 0,15 cents pour aller à Buckingham. Les procès-verbaux de l'assemblée du 22 novembre dernier au sujet de la nomination de la municipalité de Masson en municipalité de ville de Masson ont été adoptés.

EAU SOUTERRAINE.

Le conseil a pris connaissance d'une lettre de la compagnie International Water Supply de Montréal au sujet de la possibilité de recherche souterraine d'eau potable dans les limites de notre municipalité.

APPROBATION DES TRAVAUX D'HIVER.

Le gouvernement de Québec a donné son approbation pour les travaux d'hiver au montant de \$27,050, comprenant les travaux de trois nouvelles sub-

divisions suivantes: Boisvenu, Kelly et McNamara.

ASSURANCE RESPONSABILITE.

Le conseil a finalement rendu une décision en accordant à la firme A. F. Bouladier de Buckingham, le contrat de renouvellement des assurances de responsabilité de notre municipalité.

BENEDICTION DES ENFANTS.

Dimanche le 9 janvier prochain, fête de la Ste-Famille, aura lieu à 2.30 p.m., la cérémonie annuelle de la bénédiction des enfants de la paroisse Notre-Dame des Neiges de Masson.

L'un des enfants se verra attribuer une magnifique crèche de Noël qui sera accordée au cours de la cérémonie.

On demande aux parents de campagne leurs enfants.

BAPTEMES:

M. et Mme André Bédard, née Lisette Desforges sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis, la naissance d'une fille baptisée Marie, Manon. Le parrain et la marraine: M. Jean-Guy Desforges et Mlle Yvette Maril.

M. et Mme Denis Savard née Lisette Patry sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis, la naissance d'un fils baptisé: Joseph, Jules, Marc, Parrain, et marraine: M. et Mme Jules Savard, grands parents paternels.

DOMMAGES CONSIDERABLES CAUSES PAR UN INCENDIE ACCIDENT D'AUTOS A MASSON.

Les accidents divers et un incendie ont causé des dommages inestimables en fin de semaine dernière à Masson. Vendredi après-midi, le conseiller Arsène Charlebois a dû être transporté à l'hôpital St-Michel de Buckingham par les ambulanciers Villeneuve de Thurso, des suites d'une collision avec un camion lourd.

M. Charlebois conduisait une Oldsmobile 1965 tandis que le camion lourd appartenait à la compagnie Overnight Express; les deux sont une perte complète. En plus de fractures de deux côtes, il a reçu des blessures mineures. Il n'a pu assister à la dernière assemblée du conseil.

Un autre accident à 11.30 du soir a privé les résidents du secteur ouest de Masson d'électricité pendant plus de deux heures, vendredi dernier. Un automobiliste, Jean Lahala a perdu la maîtrise de son auto, et alla s'arrêter sur un poteau d'électricité situé côté nord de la route 8.

Les employés de la McLaren Québec Power ont travaillé au cours de la nuit et la journée, du jour de l'An, l'auto a des dommages évalués à \$400.

Un incendie a causé des dommages considérables à la propriété de M. J.A. Morin, rue Napoléon à Masson. Les pompiers sous la direction du chef Armand Laflamme ont éteint un début d'incendie sur un divan et un lit, les dommages sont considérables.

Au Conseil de ville

Dû au manque de fervents du patinage libre à l'aréna, la ville enlèvera sous peu la soirée du mercredi permettant ainsi à d'autres groupes de bénéficiaires de quelques heures supplémentaires pour les pratiques de hockey et autres compétitions de sport.

La ville a pris connaissance de deux applications pour le poste de surintendant général, de la ville. Un M. Léger de Valleyfield et un M. Martel d'Ottawa. Les membres du conseil rencontreront ces deux hommes le 15 janvier.

Sur le même sujet, certains membres du conseil ne sont pas d'accord avec l'engagement de un surintendant. L'échevin Mongeon prétend que la ville, n'a pas besoin d'un tel homme à plein temps alors que l'échevin Nadon préférerait un ingénieur qui pourrait cumuler, les fonctions de surintendant en même temps. Une décision sera prise sous peu.

Une personne d'Ottawa travaillant à son compte a fait une demande au conseil pour l'installation de câble avec antenne commune dans la ville afin que les usagers de la télévision puissent capter plus de stations à travers le pays et les Etats-Unis. Comme une telle demande a déjà été faite par une autre compagnie, il y a quelques années passées, la ville a décidé de consulter ses archives, d'abord et ensuite, elle demandera au type en question, de venir rencontrer le conseil. Il faut espérer que le conseil prendra une sage décision dans cette affaire, car les usagers locaux attendent depuis longtemps une amélioration dans la réception des différents postes de TV.

Tous les propriétaires qui auraient des arbres à faire couper aux abords des différentes rues dans la ville, sont priés d'avertir l'échevin de leur quartier, respectif, car dans quelques temps, la ville procédera à l'abattage de ces arbres.

La cause de Réal Beauchamp vis à vis la ville de Buckingham a été réglée hors cour à la demande de M. Beauchamp, lui-même. Chacune des parties en cause devra payer ses propres frais. La ville devra donc payer à Me Charron la somme de \$75,00. L'échevin Nadon secondé par l'échevin Lemieux a proposé ce règlement hors-cour. Les échevins Pearson et Mongeon ont de-

mandé le vote sur cette résolution et le résultat fut de 4 contre 2 en faveur de la motion de M. Nadon.

Les échevins Nadon, Lemieux, Prévost et Bertrand ont voté en faveur. Les échevins Pearson, et Mongeon ont voté contre.

Pour le bénéfice de nos lecteurs, voici une récapitulation de l'affaire.

L'hiver dernier, alors que M. Beauchamp conduisait son auto sur la route 35 dans la partie dite du landing, M. Beauchamp prétend qu'une avalanche de neige et de glace provenant de la couverture d'un hangar de la Lièvre Matériel, est venue s'abattre sur son auto lui causant des dommages de plusieurs centaines de dollars.

M. Beauchamp a tenu la ville responsable pour ses dommages et a fait une réclamation, de \$400, environ. Après une enquête de la police et suivant l'opinion de plusieurs témoins, la ville en avait conclu que M. Beauchamp avait d'abord frappé le coin du hangar, en question, ce qui a provoqué l'avalanche sur son auto.

La ville avait donc alors plaidé non coupable et M. Beauchamp avait porté sa cause devant les tribunaux. Tout récemment, M. Beauchamp a demandé un règlement hors-cour et que chaque partie paie ses propres frais. L'échevin Nadon s'était objecté, disant que la ville avait toutes les chances de son côté pour gagner cette cause. Mardi soir, l'échevin Nadon faisait volte-face et proposait un règlement hors-cour et le paiement de \$75,00 en frais à l'avocat Charron, l'aviseur légal de la ville.

Les échevins Mongeon et Pearson ont protesté violemment, en disant que la ville ne devrait pas payer un sou, puisque c'est M. Beauchamp qui a intenté la poursuite. De plus les mêmes échevins se demandent pourquoi M. Beauchamp veut maintenant retirer sa poursuite? MM. Mongeon et Pearson se sont dits d'accord avec un règlement hors-cour en autant que M. Beauchamp paie les frais des deux parties en cause. Mais la ville en a décidé autrement par un vote majoritaire.

Par ailleurs la ville fait face à un autre poursuite judiciaire, cette fois avec Mme Olivier Hamelin. Personnellement, je ne connais pas tous les détails de cette affaire, mais je sais que Mme Hamelin poursuit la ville après être tombée sur un trottoir défectueux. De plus je

sais que dans cette cause, la ville entend aller jusqu'au bout. Cependant, l'échevin Mongeon se demande si la ville ne pourrait pas tout comme dans le cas de M. Beauchamp demander, un règlement hors-cour. Mais, dans cette cause, l'échevin Nadon prétend encore que la ville gagnera en allant devant les tribunaux du fait que la brisure dans le trottoir avait moins d'un pouce de profondeur.

Seul l'avenir et le jugement rendu nous prouveront qui avait raison. En attendant, je crois que les membres du conseil en s'interposant dans une cause ou dans une autre, font un faux pas et crée une sorte de précédent. A mon avis, lorsque la ville est poursuivie pour quelque raison que ce soit, elle devrait toujours s'en remettre à l'aviseur légal et ensuite s'en tenir à la décision qu'il rendra.

En un mot, lorsque l'aviseur juge telle ou telle cause bonne devant le tribunal, qu'on laisse la justice suivre son cours. Autrement, il est à craindre que, si à chaque fois qu'une personne intente une poursuite contre la ville, le demandeur décide de retirer sa plainte par après, la ville encourent des dépenses dont elle n'est pas directement responsable. En conséquence que la partie qui retire sa poursuite ou demande un règlement hors-cour, défraie tous les frais encourus par les deux parties.

Le conseil de ville a approuvé l'augmentation des tarifs, telle que demandée par la compagnie de transport Hull-Métropolitain.

M. Hugh Lemieux a été désigné comme pro-maire pour les prochains trois mois.

La ville demandera aux deux grandes compagnies locales, à l'ERCO et la James MacLaren, une autorisation pour M. Guy Carrière, commis de bureau à l'hôtel de ville, afin que celui-ci puisse aller se familiariser, avec les différents modes de rôle de paie.

L'échevin Pearson a demandé l'autorisation d'installer des lumières de rues supplémentaires dans les différents quartiers de la ville. L'installation se fera comme suit: 25 lumières dans l'ouest; 12 dans le sud, 12 dans le nord et une autre lumière à l'est de la rue MacLaren, près de l'école Our Lady of Victory. Il fut secondé par l'échevin Lemieux.

L'échevin Nadon demande au secrétaire qu'une autre lettre, soit envoyée à l'Imperial Oil, pour lui demander de closturer sa propriété où sont situés les réservoirs sur la rue Kennedy. On demandera une clôture de six pieds de hauteur afin d'éloigner les enfants de cet endroit éliminant ainsi tous dangers d'incendie surtout.

Une autre lettre sera également envoyée à M. J. D. Berthel pour l'aviser qu'il devra se conformer au règlement de zonage concernant une partie de terrain sur la rue Georges, sur lequel une quantité de vieilles autos auraient été déposées. Une première lettre dans ce sens serait restée sans réponse.

M. Ronald Nadon de la rue Jean XXIII a déposé une plainte au conseil, à l'effet que le système électrique aurait causé des dommages à sa propriété. Plusieurs ampoules auraient brûlé et la télévision, aurait été mise hors d'usage. L'échevin Pearson fera enquête et donnera un rapport à la prochaine assemblée.

M. le maire Tremblay a annoncé une bonne nouvelle avant de clore l'assemblée. La compagnie de Téléphone Bell, a accepté la demande du mai-

re et l'on verra sur le prochain annuaire de téléphone, les photos de l'hôtel de ville de Buckingham.

Obtenez facilement ce que vous recherchez grâce à nos annonces classées

Pensez à votre abonnement

Le coin des Agriculteurs

par Claude Larivière

La campagne de publicité et d'information agricole du ministère de l'Agriculture du Québec, commencée à Ville-Marie dans le comté de Témiscamingue en septembre dernier, est maintenant terminée. Les informateurs se sont efforcés, durant les dernières semaines du moins, d'améliorer l'information donnée aux agriculteurs. Ainsi, M. Jean Desjardins, spécialiste de la Régie des Marchés Agricoles, s'est joint à l'équipe et a répondu aux questions des agriculteurs. Le ministre de l'Agriculture, l'honorable Alcide Courcy, a également assisté à quelques unes des séances d'information.

L'U. C. C. c'est votre affaire.

L'Union Catholique des Cultivateurs c'est, et elle le demeurera, le meilleur et le plus puissant instrument de revendication pour la classe agricole. C'est, malgré les réticences de certains devant cette appellation, un véritable syndicat. Les cultivateurs québécois ont besoin d'un syndicat tout comme les ouvriers ont leurs centrales syndicales et les étudiants leurs associations générales.

A l'heure du XXe siècle et de la "révolution tranquille", on ne peut plus lutter seul, on ne peut plus faire valoir seul ses idées et exiger seul des solutions à ses problèmes. D'ailleurs, vos problèmes sont aussi ceux des cultivateurs des comtés et des villages voisins, ils sont également ceux de tous ceux qui comme vous vivent de la terre. Nous constatons donc qu'il existe des problèmes agricoles, que ces problèmes sont communs à tous les cultivateurs et que ceux-ci doivent s'unir pour d'une part exiger que le gouvernement du Québec se préoccupe des problèmes des ruraux et, d'autre part, créer eux-mêmes les organismes et les coopératives répondant à leurs besoins. Ce sont là, si l'on veut les trois principaux arguments, qui motivèrent la création de l'U. C. C. Je reviendrai d'ailleurs sur son histoire et son évolution dans un mois ou deux. Pour aujourd'hui, revenons à l'Utilité de l'U. C. C.

Une telle union sera effective en autant qu'elle sera démocratique, représentative et dynamique. Démocratique, elle me semble l'être. Il ne faudrait cependant pas hésiter à remettre sa structure en question comme l'a fait la C. S. N. il y a quelques mois et la F. T. O., tout récemment, si l'on découvre des faiblesses. Une structure saine et démocratique est nécessaire si l'on veut qu'il y ait une participation réelle des membres aux activités de l'organisme concerné.

Représentative, l'U. C. C. l'est si l'on entend par ce mot qu'elle représente les aspirations de ceux qui forment l'actuelle classe agricole. Mais elle aurait un double intérêt à compter dans ses rangs tous les agriculteurs québécois. Elle serait alors sûrement plus forte et exercerait ainsi une pression

plus grande sur le gouvernement d'une part, d'autre part, représentant alors non plus la majorité, mais bien l'ensemble de la classe agricole québécoise.

Dynamique, l'U. C. C. l'est de plus en plus depuis quelques années. A vrai dire, l'U. C. C. a acquis son dynamisme au cours de la dernière décennie. C'est ce dynamisme inhérent à tout organisme où les membres sont réellement intégrés aux structures qui a lancé les agriculteurs dans le véritable syndicalisme.

Dans un organisme comme l'U. C. C., il y a une faiblesse que l'on ne peut malencontreusement pas éliminer facilement: l'adhésion est volontaire. Ainsi, seuls ceux qui sont membres luttent pour obtenir des changements dont bénéficieront tous les agriculteurs, qu'ils soient ou non membres de l'U. C. C. C'est là une grave faiblesse qui ne se trouve pas dans le secteur ouvrier où le syndicat peut faire inscrire dans la convention collective une clause exigeant que le patron n'engage que des employés syndiqués ou encore que tout nouvel engagé devient automatiquement membre du syndicat. De plus, depuis quelques années, les syndicats ont obtenu une autre clause permettant au patron de retenir la cotisation syndicale à la base (c'est-à-dire sur la paye de l'employé). C'est ce que l'on appelle la formule "Rand" a été inscrite dans un très grand nombre de conventions collectives.

Or, à l'U. C. C. c'est tout le contraire. A chaque année ses recruteurs doivent travailler, d'arrache-pied pour que ses membres demeurent au sein du syndicat, pour qu'ils payent de nouveau leur cotisation. C'est, en définitive, une perte considérable d'énergie, de temps et d'argent. Et, en plus de s'occuper du renouvellement des cotisations, les agents de l'U. C. C. doivent recruter de nouveaux membres. Un tel système devrait être représenté et remis en question. S'il est peu probable que l'on puisse imaginer une cotisation perçue par le gouvernement ou le conseil municipal tant que tous les cultivateurs ne seront pas membres de l'U. C. C., il est évident, par contre, que l'on pourrait transformer et améliorer la situation actuelle. On pourrait, par exemple, remplacer la carte actuelle, laquelle est renouvelable annuellement par une carte qui ne serait renouvelable qu'à tous les deux ans, ou encore à tous les cinq ans. C'est une suggestion qui, du moins je le pense, serait de nature à aider le développement de l'U. C. C.



La maison a besoin de réparations!

FAITES-LES MAINTENANT grâce à un prêt HFC

Profitez de la saison morte: les matériaux ne manquent pas, la livraison est rapide et les prix plus économiques. N'hésitez pas! Rénovez, redécorez, remeublez s'il le faut... Ensuite vous rembourserez HFC en paiements mensuels commodes. N'attendez pas le printemps, faites-le maintenant... avec un prêt ménage de Household Finance. Et renseignez-vous sur nos taux réduits pour les prêts dépassant \$1,500.



Montant du prêt	Plans de remboursement mensuel				
	36 mois	30 mois	24 mois	20 mois	12 mois
\$ 100	\$...	\$...	\$...	\$6.12	\$9.46
300	18.35	28.37
550	23.73	28.28	32.86	51.24	
750	31.65	37.88	44.13	69.21	
1000	41.45	49.77	58.11	91.56	
1500	57.72	79.36
1800	72.15	99.20
2200	79.36	109.12
2500	90.18	124.00

Les paiements ci-dessus comprennent capital et intérêts sont basés sur le remboursement normal. Le coût de l'assurance n'est pas compris.

HOUSEHOLD FINANCE HFC

BUCKINGHAM

101, rue St-Joseph—Téléphone 986-3327 (au-dessus du magasin Beamish)

Demandez nos heures d'ouverture le soir

Le budget de \$1,460,628 est approuvé à Québec

QUEBEC — Le ministre de l'Éducation a approuvé le budget de la Commission scolaire régionale Papineau pour l'exercice scolaire 1965-1966. Les dépenses totales d'opération de la Régionale s'élèveront à \$1,460,628.

La rémunération du personnel enseignant représente plus de 60 pour 100 des dépenses globales. La régionale Papineau emploie 125 professeurs dont la scolarité moyenne est de 14.3 ans et l'expérience moyenne de 7.4 années.

Il en coûtera \$129,642 à la Commission scolaire pour assurer le transport de plus de 1,420 des 2,174 élèves fréquentant les 14 écoles secondaires du territoire.

Subventions gouvernementales

Pour équilibrer ce budget d'un million et demi de dollars, le ministre de l'Éducation versera près d'un demi-million de dollars en subventions. Les subventions statutaires du ministère totaliseront \$417,777 et la répartition payée par les commissions scolaires locales sera de \$1,024,851. La Commission scolaire régionale estime à

\$18,000 les revenus provenant d'autres sources.

Comme le budget comporte des dépenses non conformes aux règles du ministère de l'Éducation pour l'approbation des budgets 1965-1966, les dépenses imparties aux commissions scolaires locales seront admissibles à 100 pour 100 à la subvention d'équilibre budgétaire, si ces commissions ont atteint le taux normalisé de l'impôt foncier, à l'exception d'un montant de \$34,059.

La Commission scolaire régionale Papineau, dont le siège social est à Masson, a été sanctionnée le 11 juin 1963. Elle groupe 18 commissions scolaires locales englobant une population de 35,000 âmes; elle entreprenait cet automne sa deuxième année d'opération.

SOMMAIRE DU BUDGET 1965-1966

Estimation des revenus	
Subvention du ministère de l'Éducation	\$ 417,777
Répartition aux commissions scolaires locales ..	1,024,851
Autres revenus	18,000
TOTAL	\$1,460,628
Répartition exigeant une taxe supplémentaire	
\$ 34,059	
Estimation des dépenses	
Personnel académique et frais marginaux	\$ 802,130
Fournitures, matériel didactique, équipement, loyers et autres	278,909
Service d'orientation	18,116
Service de bibliothèque	10,911
Autres services	36,251
Transport des élèves	129,642
Administration, secrétariat et personnel technique	57,771
Frais payés aux institutions indépendantes et autres régionales	48,000
Perfectionnement des maîtres	4,120
TOTAL	\$1,385,850
Dépenses non admissibles à une subvention d'équilibre budgétaire	
\$ 34,059	

L'OPERATION 55 coûtera \$1 milliard

La réalisation de l'Opération 55, entreprise par le gouvernement il y a deux ans et la mise en place d'un réseau d'écoles secondaires polyvalentes dans le Québec nécessitera des investissements de \$800,000,000 et peut-être même d'un milliard de dollars d'ici 1971.

C'est ce qu'a révélé cette semaine le ministre de l'Éducation, M. Paul Gérin-Lajoie.

L'équipement

Les trois quarts de cette somme, selon les estimés ministériels, seront consacrés à la construction et à l'aménagement d'un équipement scolaire servant à dispenser une formation professionnelle et technique. Dans ce domaine, il est stipulé que les régionales auront très peu à investir. De plus, le Québec récupère actuellement des sommes considérables d'Ottawa, en vertu d'un plan conjoint fédéral-provincial sur la formation professionnelle.

M. Gérin-Lajoie a également spécifié que la province possèdera, en 1971, une fois l'Opération 55 terminée, 400,000 places-élèves de plus qu'à l'heure actuelle, au secondaire.

Cela permettra théoriquement une scolarisation à 100% des 700,000 jeunes de 12 à 16 ans, c'est-à-dire tous les jeunes en âge de suivre le cours secondaire.

24 plans à l'étude

Quant aux différents plans établis en vue de construire les locaux nécessaires pour accommoder ces 700,000 élèves, la province doit prévoir des investissements se chiffrant à \$350 millions au cours des cinq prochaines années. Cette somme représente le coût d'une centaine d'écoles polyvalentes.

NOTRE-DAME DE LA SALETTE

Les Chevaliers de Colomb ont renouvelé cette semaine, un acte amical et charitable envers leurs petits amis les écoliers de Notre-Dame de la Salette.

En effet, le 23 décembre avait lieu le dépouillement d'un arbre de Noël.

M. le Curé Pichette rehausait cette fête de sa présence, ainsi que le Rév. Père Guy Malette missionnaire qui doit bientôt retourner à ses noirs de l'Afrique.

Le Père Noël personnifié par le président des Chevaliers, M. Raymond Larocque a remis une bourse au Père Malette ainsi qu'une offrande de Noël à M. le Curé et un cadeau souvenir à tout le personnel enseignant.

Ce fut une belle fête - Les petits enfants d'âge pré-scolaire venus voir le Père Noël reçurent des bonbons.

Les élèves de 7e année se sont chargés de remercier les Chevaliers de Colomb pour cette belle initiative.

M. Guy Larocque désire avertir ses clients que le numéro gagnant pour le toutou en peluche est 032008 - Que celui qui possède ce numéro se présente avec son billet.

Nous avons eu une belle messe de minuit suivant en tous points la nouvelle liturgie. La chorale formée depuis si peu de temps, a fait des merveilles. Tous les membres qui la forment méritent de beaucoup les félicitations que M. le curé leur a adressées. Avec la collaboration des religieuses, le dévouement des musiciennes; Mesdemoiselles Constance Larocque et Reine Lator et la bonne volonté de tous ceux qui forment la Chorale, ce fut un grand succès - Espérons que d'autres se joindront à eux pour continuer à chanter la Messe du dimanche et à préparer le service des morts en français - Merci à tous -

La parure de Noël à l'église était resplendissante due aux doigts de fée de nos religieuses.

MONTREAL-MATIN,

LA POLITIQUE AU QUEBEC

Qui sont les chasseurs de sorcières ?

Quand le juge Frédéric Dorion exprima son étonnement de voir qu'à l'instigation du ministère de l'Éducation on avait neutralisé et déchristianisé un certain nombre de manuels en usage dans les écoles du Québec, le ministre, M. Paul Gérin-Lajoie, voulut lui donner la réplique en prenant une voie d'évitement ou en tentant de faire de l'esprit. "J'EN CROYAIS PAS, dit-il en substance, QUE LES CHASSEURS DE SORCIERES SIEGEAIENT MAINTENANT EN COUR SUPERIEURE."

par JULIEN MORISSETTE

C'était visiblement une dérobade. Le ministre partit ensuite pour un voyage de quelques semaines en Europe et, depuis son retour, il semble avoir laissé tomber l'affaire.

Il faut pourtant lui donner son importance réelle. Mon propos n'est évidemment pas de soutenir ici que certaines manuels scolaires ne contenaient pas certaines "bondieuseries" confiant parfois au ridicule. Mais de là à dire que, pour satisfaire aux données d'une encore vague catéchèse, devenue bien plus à la mode que le catéchisme si cher au pape Jean XXIII, il fallait dépouiller ces manuels de toutes les références aux croyances en Dieu, au Christ, à la Vierge et aux Saints, il y a quand même assez loin. Aussi le juge Dorion ne chasse certainement pas les sorcières en soutenant que, dans une province en très grande majorité catholique, c'est un non-sens et un abus de pouvoir que de chercher à vider l'école d'une atmosphère ou d'un climat où les enfants peuvent respirer à peu près le même air que dans leur famille ou dans leur paroisse.

Ici, il faut vraiment se demander où ils ont été et où ils sont les véritables chasseurs de sorcières et si M. Paul Gérin-Lajoie n'a pas tiré sur la mauvaise cible. Car, c'est une chasse aux sorcières que l'on a fait dans les manuels mis entre les mains de nos enfants. Je voudrais avoir ici l'espace pour prouver que cette chasse a même donné en plein ridicule tant les réviseurs, les correcteurs ou les censeurs ont sabré dans tous les textes, tous les exemples, tous les dessins qui pouvaient donner à l'écolier l'idée de Dieu, des saints, des choses saintes, de la moralité. On peut tout simplement

se payer une pinte de bon sang en comparant les manuels en usage il y a quelques années et ceux qui sont aujourd'hui entre les mains des écoliers. Si jamais, il s'est fait une chasse aux sorcières dans notre province, c'est dans les manuels qu'elle s'est faite depuis que nous vivons sous la lumière d'un ministère de l'Éducation. Et les sorcières que l'on chasse ainsi pour en protéger les enfants, c'est Dieu, le Christ, le petit Jésus, la Vierge, les Saints, les prêtres, les religieux, dont les noms sont effacés de tous les textes à l'usage des enfants. Le plus étonnant, c'est que tout cela aurait été voulu par la catéchèse! Laissez-nous rire, mais ne prenez pas tout le monde pour des imbéciles, M. Gérin-Lajoie.

Admettons qu'il ne faille pas faire de drame sur ce qui se passe depuis un certain temps dans les écoles et les institutions d'enseignement du Québec. Admettons que tout finira peut-être par se tasser et qu'une saine réaction d'un peuple encore croyant empêchera des faux pas irréparables. Mais quand on voit que les manuels scolaires sont aujourd'hui des manuels neutres, quand on voit que même des institutions sous la direction de communautés religieuses suppriment plusieurs congés des fêtes d'obligation, comme pour plier le cou ou faire des courbettes peut-être intéressées de vant le ministère de l'Éducation, ne peut-on pas se demander si le travail pour la disparition de nos écoles confessionnelles n'est pas déjà pas mal avancé et si le bruyant Mouvement laïque de langue française ne doit pas rire sous cape devant l'inconséquence d'une province à majorité catholique et croyante?

Oui, il y a des chasseurs de sorcières dans notre province.

mais ils sont dans le camp des neutralisants et des laïcissants. Pas du côté de ceux qui veulent que Dieu ait encore sa place dans les écoles.

MONTREAL-MATIN,

Samedi le 8 janvier 1966

SOIREE DU BON VIEUX TEMPS

Pour fêter tous les pionniers de Val-des-Bois
Tirage de deux prix de présence

HOTEL

Orchestre - Danse

Pointe des Pins VAL-DES-BOIS

SAMEDI 8 JANVIER

8.30—Musique
 9.15—Cours universitaires
 Géographie humaine, avec M. Pierre Cazalis, de l'université de Sherbrooke. Quatorzième leçon: géographie humaine (1re partie).
 10.00—Cours universitaires
 La civilisation traditionnelle du Canada français.
 10.45—Cours universitaires
 Eléments d'anthropologie, avec M. Guy Dubreuil, de l'université de Montréal.
 11.30—Tour de terre
 12.00—La Souris verte
 12.30—Pépinot
 "Pépinot, au temps de la Grèce antique" (1re partie). Le roi Pas-de-pouce doit choisir un mari pour sa fille Capucine.
 1.00—Golf et tennis
 Tournoi de golf entre Ken Venturi, Mike Souchak, Al Geiberger et Dan Sikes. — Match de tennis entre Ronald Barnes et Rafael Osuna.
 2.00—Elles
 3.00—L'Enfant du cirque
 "La Foire des Bayous". Gorky fait la connaissance d'un dresseur d'alligator.
 3.30—100 millions de jeunes
 4.00—Sir Winston Churchill
 "Londres refuse de mourir": juillet 1940.

4.30—Images en tête
 Le film à l'affiche: "Le Pigeon", comédie de Mario Monicelli, avec Vittorio Gassman, Marcello Mastroianni, Renato Salvatori, Claudia Cardinale et Raimondo Scary. — "Un Noël à l'île-aux-Grues" de Jean-Yves Gauthier. Animateurs: Jean-Yves Bigras et Michel Garneau.
 6.30—Téléjournal
 6.45—Langue vivante
 Emission sur la langue française, avec Jean-Marie Laurence et Janine Paquet.
 7.00—Jeunesse oblige
 8.00—La Poule aux oeufs d'or
 8.30—La Soirée du hockey
 Boston à Montréal.
 10.15—Votre choix
 Invités: Werner Hirsig, astrologue, et Félix Leclerc. Animatrice: Nicole Germain.
 10.45—C'est écrit dans le ciel
 Le zodiaque.
 11.00—Téléjournal
 11.10—CBOFT—Dernière édition
 11.15—Nouvelles du sport

11.30—Cinéma
 "Le Trou", drame de Jacques Becker, avec Jean Kéraudy et Mark Michel. Quatre détenus enfermés dans la même cellule décident de tenter l'évasion.



"Le Trou" de Jacques Becker, samedi soir à 11 h. 30.

10.00—Musique
 11.00—Télévision scolaire
 "Les Forces de la nature": la physique. Aujourd'hui: travail et puissances.
 11.30—Long métrage
 "La Belle de Rome", comédie de mœurs de Luigi Comencini, avec Silvana Pampanini et Alberto Sordi. La fiancée d'un jeune boxeur se plait à mettre en émoi le cœur d'un galant quinquagénaire et celui d'un voisin très volage.
 1.00—Téléjournal
 1.05—Long métrage
 "Les Abandonnés", mélodrame d'Emilio Fernandez, avec Dolorès Del Rio et Pedro Armendariz. Abandonné par un homme qui l'avait épousé sous un faux nom, une femme devient entraîneuse pour subvenir aux besoins de son jeune fils.
 3.00—Femme d'aujourd'hui
 4.00—Bobino
 "Bozo: l'énigme du sphinx". — "Le Manège enchanté". — "Tintin: le crabe aux pinces d'or".
 4.30—La Boîte à Surprise
 5.00—Thierry la Fronde
 "La Fille du roi". Isabelle doit quitter Thierry. Elle a accepté d'accompagner Isabelle de France à Milan.
 5.30—La Vie qui bat
 Evolution des espèces, de la préhistoire à nos jours (1re partie). Animateur: Guy Provost.
 6.00—Jeunesse oblige
 6.30—Téléjournal
 6.45—CBOFT—Nouvelles
 CBOFT—Supplément régional
 6.50—Nouvelles du sport
 CBOFT—Notes bien
 CBOFT—Road-point
 7.00—Aujourd'hui

8.00—Le Bonheur des autres
 Téléroman de Jean Filiatrault.
 8.30—Cinéma de Paris
 "Horace 62", drame d'André Versini, avec Charles Aznavour, Giovanna Ralli et Raymond Pellegrin. Au cours de l'enterrement d'un Corse à Paris, un homme est tué dans un cimetière. Depuis plusieurs générations, deux familles s'entretuent.
 10.15—Cartes sur table
 10.45—La Politique provinciale
 Le Parti libéral.
 11.00—Téléjournal
 11.20—Supplément régional
 CBOFT—Dernière édition
 11.25—Nouvelles du sport
 11.30—Les Incorructibles
 "Cinq contre un". Cinq frères enlèvent un puissant gangster et exigent une rançon de ses comparses.



"Horace 62", au "Cinéma de Paris".

DIMANCHE 9 JANVIER

8.30—Musique
 9.15—Cours universitaires
 Biologie humaine, avec M. Antoine D'Orio, de l'université d'Ottawa. Quatorzième leçon: l'appareil digestif.
 10.00—Cours universitaires
 Initiation biblique, avec le R. P. André Legault, c.s.c. Quatorzième leçon: les paraboles; genre littéraire, but et signification.
 10.45—Cours universitaires
 Histoire de la musique.
 11.30—Le Jour du Seigneur
 12.30—Lectures pour tous
 Max-Pol Fouchet: éloge à la mémoire de Nicole Vedrès. — "Les Américains face aux Vietcong", livre de Fernand Gigon.
 CBOFT—Bonjour dimanche
 1.00—CBOFT—Récital
 1.15—Ici a soufflé l'Esprit
 Documentaire sur Honoré de Balzac, Victor Hugo et Arthur Rimbaud.
 1.30—Les Travaux et les jours
 Bois à pâte des boisés de fermes, avec Germain Lefebvre. — Actualité, avec Jean-Guy Roy. — Chronique horticole, avec Auray Blain.
 2.00—Grand prix
 Babelle et sa soeur tentent de ramasser la somme voulue pour la réparation du tracteur.
 2.30—Magazine international des jeunes
 3.00—L'Univers des sports
 Une partie de hockey. Commentateurs: René Lecavalier et Jean-Maurice Bailly.

4.00—Abel Gance d'hier et de demain
 4.30—Trois étoiles
 Visite de la région de Cognac. Le chef Maurice Klein prépare un faisan flambé au cognac.
 5.00—Signes du temps
 Invités: le R. P. Jean Danielou, s.j., de Paris; Max Thurian, moine de Taizé, et le R. P. Gilles Langevin, s.j. Animateur: Louis Chabot.
 5.30—L'Heure des quilles
 6.30—Expo 67
 7.00—Walt Disney présente
 "Au cœur de la forêt sauvage": le cycle de la vie animale.
 8.00—Music-hall
 Invités: Clairette, Jacques Michel et ses musiciens, Fernand Raynaud, le Ballet national de Corée et Les Agostinos. Animatrice: Elaine Bédard.
 9.00—Théâtre d'une heure
 "L'Homme au parapluie" de Dinner et Mor. m. Adaptation: Jean-Louis Rous. Distribution: Gérard Poirier, Guy Hoffmann, Dyne Mousso, Marthe Thiéry, René-Salvator Catta et Gabriel Vigneault.
 10.00—Conférence de presse
 10.30—Le Professeur Guillaume
 Troisième et dernière partie de sa conférence sur Jules Vallès.

11.00—Téléjournal
 11.10—CBOFT—Dernière édition
 11.15—Sports-dimanche
 11.30—D'hier à demain
 "Qui êtes-vous, Mussolini?"



A "D'hier à demain", "Mussolini", film de l'ORTF, est une tentative d'explication de la vie du Duce par des membres de sa famille; des collaborateurs, des adversaires. Parmi les témoins, sa femme, sa fille (la comtesse Ciano), son exécutif (Walter Rodizio), le général Carloni, le sénateur communiste Longo et le monarchiste Naldi.

10.00—Musique
 11.00—Télévision scolaire
 "Découvertes dans la forêt": connaissances usuelles. Animateur: Luc Durand. Aujourd'hui: le papier.
 11.30—Long métrage
 "Ma confession", drame de G.-W. Pabst, avec Elisabeth Muller et Curd Jurgens. Une femme se laisse condamner à mort sans répondre aux questions de ses juges. Elle est accusée d'avoir empoisonné son mari.
 1.00—Téléjournal
 1.05—Long métrage
 "Léon Morin, prêtre", drame psychologique de Jean-Pierre Melville, avec Jean-Paul Belmondo et Emmanuelle Béart. Une jeune femme incroyante s'prend du prêtre qui la ramène lentement au christianisme.
 3.00—Femme d'aujourd'hui
 4.00—Bobino
 "Bozo: l'éléphant savant". — "Le Manège enchanté". — "Tintin: le crabe aux pinces d'or".
 4.30—La Boîte à Surprise
 "Viva Poncho: invisibilomanie". — "Bricolage": un cheval-chaussette, Matériaux: un manche de balai, une chaussette, deux lacets blancs, deux boutons, laine ou tissu, une paire de ciseaux et une aiguille à laine.
 5.00—Roquet, belles oreilles
 5.30—Les Croquignoles

6.00—Jeunesse oblige
 6.30—Téléjournal
 6.45—CBOFT—Nouvelles
 CBOFT—Supplément régional
 6.50—Nouvelles du sport
 CBOFT—Notes bien
 CBOFT—Road-point
 7.00—Aujourd'hui
 8.00—Tous pour un
 8.30—Rocamboles
 Baccarat démasque George Stowe en reconnaissant en lui sir Williams. Elle prévient aussitôt Rocamboles.
 CBOFT—Point de fuite.
 9.00—Sextant
 "La Peine capitale" (2e émission). Animateur: Jean-Louis Gagnon.
 9.30—Deux millions de femmes
 "Les Femmes mariées en emploi rémunéré". Comment expliquer que des femmes qui ont souvent de lourdes responsabilités familiales entrent sur le marché du travail? Est-il possible de cumuler les deux fonctions: celles de travailleuse et de mère de famille. Animatrice: Jeanne Sauvé (1re partie).
 10.00—L'Heure du concert
 "Hommage à Claude Champagne".
 11.00—Téléjournal
 11.20—Supplément régional
 CBOFT—Dernière édition
 11.25—Nouvelles du sport
 11.30—Théâtre Dick Powell

LUNDI 10 JANVIER

10.30—Musique
 11.30—Long métrage
 "Wanda, la pécheresse", mélodrame de Duilio Colletti, avec Frank Villard, Yvonne Sanson et Françoise Rosay. Un armateur italien, accusé injustement du meurtre de sa femme, doit s'expatrier.
 1.00—Téléjournal
 1.05—Long métrage
 "L'Espèce d'un matin", drame psychologique réalisé et interprété par Sergio Gobbi, avec Sophie Réal et Claude Gauthier. Un journaliste italien, qui enquête sur la condition de vie des petites employées parisiennes, s'prend d'une jeune employée de bureau.
 3.00—Femme d'aujourd'hui
 Un magazine quotidien pour la femme. Animateurs: Lizette Gervais et Yoland Guérand. Les attrape-nigauds, avec Rachel Pilon. — "L'Astrologie et vous", avec André-Pierre Boucher. — Le sketch de Michel Clément: "Fugue", interprété par Olivette Thibault, Paul Hébert, Réjean Lefrançois et Jacques Brouillet (1er épisode). — Le régime des rentes du Québec, avec M. Robert de Coster.

4.00—Bobino
 Avec Guy Sanche et Paule Bayard. Les films: "Bozo: la course d'avion". — "Le Manège enchanté". — "Tintin: le crabe aux pinces d'or".
 4.30—La Boîte à Surprise
 "Maboule: racket de raquettes". — "Michel, le Magicien".
 5.00—Les Enquêtes Jobidon
 "Menace de mort". Un dangereux bandit s'est vanté d'avoir la peau de Jobidon à sa sortie de prison.
 5.30—Atome et galaxies
 "Connaissance nouvelle de la terre": la forme de la terre et la géoïde. Entrevue du savant John O'Keefe, du Goddard Space Flight Center, à Greenbelt, au Maryland. Animateur: Serge Lapointe.
 6.00—Jeunesse oblige
 "Le Club des Jnobs", avec Mariette Lévesque et Guy Boucher.
 6.30—Téléjournal

6.45—CBOFT—Nouvelles
 CBOFT—Supplément régional
 6.50—Nouvelles du sport
 CBOFT—Notes bien
 CBOFT—Road-point
 7.00—Aujourd'hui
 8.00—Les Belles Histoires des pays d'en haut
 Téléroman de Claude-Henri Grignon. Le retour d'Alexis constitue un événement extraordinaire.
 8.30—Face à la musique
 Un jeu-questionnaire, avec Jacques Boulanger. Invité: Pierre Jil.
 9.00—Bras dessus, bras dessous
 Emission de chansonnettes, avec Serge Laprade. Invitée: Renée Claude.
 9.30—Entre ciel et terre
 10.30—Caméra 66
 11.00—Téléjournal
 11.20—Supplément régional
 CBOFT—Dernière édition
 11.25—Nouvelles du sport
 11.30—Cinéma
 "Télé-sélection". Extraits du "Roi" de Caillavet, et de "La Jalousie".

10.30—Musique
 11.30—Long métrage
 "L'Esclave blanche", drame social, avec Viviane Romance, John Lodge et Milla Parély. Une jeune Parisienne, qui a épousé un Turc, ne peut se plier aux coutumes de son pays d'adoption.
 1.00—Téléjournal
 1.05—Long métrage
 "Les Aventuriers", documentaire romancé de Vincent Sherman, avec Richard Burton, Robert Ryan et Carolyn Jones. Le récit de la lutte que se livrent deux pionniers américains en Alaska.
 3.00—Femme d'aujourd'hui
 "La Vérité": interview de M. Charles Murin. — "L'Art de vivre: la solitude des femmes", chronique de Jean Simard. — Troisième épisode de "Fugue". — La lettre lue par Jean-Louis Rous. — Décoration: paravents, niches et bibelots, avec Gérard Gauthier.
 4.00—Bobino
 "Bozo: auto-hypnotisme". — "Le Manège enchanté". — "Tintin: le crabe aux pinces d'or".
 4.30—La Boîte à Surprise
 "Sol et Bouton: le tailleur". — "Bibliothèque": les Esquimaux.
 5.00—Les Cadets de la forêt
 5.30—Nos frères, les hommes
 Récit de voyage du Père Ambroise. "La Bretagne: l'homme et la mer". Le pays de l'Armor, c'est-à-dire celui de la mer, a des côtes déchiquetées et des fils de marins sur toutes les mers du monde.
 6.00—Jeunesse oblige

6.30—Téléjournal
 6.45—CBOFT—Nouvelles
 CBOFT—Supplément régional
 6.50—Nouvelles du sport
 CBOFT—Notes bien
 CBOFT—Road-point
 7.00—Aujourd'hui
 8.00—Du côté de Québec
 Invités: Denise Parent et Claude Gauthier. Animateurs: Yolande Leclerc et Pierre Perreault.
 8.30—Cinéma international
 "Le Chevalier sans terre", film de cape et d'épée de Giacomo Gentilomo, avec Gérard Landry, Vanda Guida et Alberto Ferreri. Exténués, Roland et ses hommes demandent asile dans un monastère. Ils font la connaissance du vénérable de Montfort qui les prie de dériver sa nièce, prisonnière d'un homme qui veut l'épouser.
 10.15—Les Couches-tard
 Avec Jacques Normand et Roger Baulu.
 10.45—Micheline
 Invitée: Lucille Dumont.
 11.00—Téléjournal
 11.20—Supplément régional
 CBOFT—Dernière édition
 11.25—Nouvelles du sport
 11.30—Cinéma
 "Des gens sans importance", comédie dramatique d'Henri Verneuil, avec Jean Gabin, Françoise Arnel et Pierre Mondy. Un camionneur marié s'prend d'une serveuse.

MARDI 11 JANVIER

10.00—Musique
 11.00—Télévision scolaire
 Les civilisations antiques comparées. Animateur: Noël Vallerand.
 11.30—Long métrage
 "20,000 lieues sur la terre" reportage romancé de Marcel Pagliero, avec Jean Gaven, Tatiana Samoilova et Léon Zitrone. Désireux de voyager en Russie selon leur gré, trois Français partent en voiture pour Moscou.
 1.00—Téléjournal
 1.05—Long métrage
 "Moderato Cantabile", drame sentimental de Peter Brook, avec Jeanne Moreau, Jean-Paul Belmondo et Didier Haudepin. Témoin d'un crime passionnel, une jeune femme découverte revient sur les lieux et y fait la connaissance d'un employé d'usine.
 3.00—Femme d'aujourd'hui
 Les recettes du chef Bernard de Saulis: un dessert fantastique. — Défilé de modes: les créations de Léo et Elvira. — La femme et la loi: la femme mariée, avant et après le bill 16.
 4.00—Bobino
 "Bozo: défense de fumer". — "Le Manège enchanté". — "Tintin: le crabe aux pinces d'or".
 4.30—La Boîte à Surprise
 "Tit-Bo, malade imaginaire". — "L'Arche de Noé": les tourterelles.

5.00—Bob Morane
 "Le Prince". A son arrivée au Bourget, Bill est pris pour un individu dont la spécialité est d'aider les gangs internationaux dans le cambriolage des banques.
 5.30—Ti-Jean Caribou
 "Le Mariage d'Artemise". Le testament de son père est formel: Octave doit trouver un mari à sa soeur Artemise avant de pouvoir toucher l'héritage.
 6.00—Jeunesse oblige
 CBOFT—Sport-atout
 CBOFT—Hebdo-sport
 6.30—Téléjournal
 6.45—CBOFT—Nouvelles
 CBOFT—Supplément régional
 6.50—Nouvelles du sport
 CBOFT—Notes bien
 CBOFT—Road-point
 7.00—Aujourd'hui
 8.00—Septième-Nord
 Téléroman de Guy Dufresne.
 8.30—Route 66
 9.30—De 9 à 5
 Téléroman de Marcel Dubé.
 10.00—Le Sel de la semaine
 Un magazine inspiré de l'actualité. Animateur: Fernand Seguin.

11.00—Téléjournal
 11.20—Supplément régional
 CBOFT—Dernière édition
 11.25—Nouvelles du sport
 11.30—Festival du cinéma polonais contemporain
 "Ils aimaient la vie", drame de guerre d'Andrej Walda.



"Ils aimaient la vie"

<Votre choix>

A Votre choix du samedi 8 janvier, qui sera télévisé immédiatement après la Soirée du hockey, le choix de l'invité Werner Hirsig, astrologue, sera nul autre que le chef

de file de nos chansonniers, celui qui ouvrit la porte à la poésie dans la chanson canadienne, en un mot, Félix Leclerc ou le Canadien, comme l'avaient surnommé les Parisiens, il y a quelques années. Quelles chansons interprétera-t-il? Il nous en laisse toute la surprise.
 Quant à Werner Hirsig, pour le bénéfice de ceux qui désirent « voir où ils vont », il donnera les « prévisions astrologiques » pour l'année 1966. Nicole Germain jouera son rôle d'hôtesse, comme à l'accoutumée. Votre choix, le samedi 8 janvier vers 10 h. 15.



Sur la scène SPORTIVE



Nos Castors de nouveau sur le chemin de la victoire

Les Castors de Buckingham ont repris le chemin de la victoire après avoir subi des défaites consécutives de 7 à 5 aux mains des Royaux de Cornwall, et 9 à 3 aux mains des Little Lumber Kings de Pembroke, en remportant deux victoires éclatantes sur les Capitals d'Ottawa au compte identique de 5 à 4.

Nos Castors détiennent maintenant une avance de trois points en tête du classement de la ligue de hockey Centrale Jr A.

Lundi soir, nos Castors ont exécuté un ralliement sensationnel de 3e période en comblant un déficit de 2 buts et en ajoutant un autre pour changer une défaite en une victoire spectaculaire de 5 à 4. Les capitaines menaient quatre à deux en la fin de la deuxième période.

Cette victoire d'équipe de 9

joueurs en plus du gardien a donné une avance de 3 points, dans le classement sur les Royaux de Cornwall.

Ronald Beaulne et Albert Aubé ont conduit les Castors à la victoire en comptant 2 buts chacun, le nouveau porte-couleur Wayne Archer a complété, Bill Cameron, Richard Magnussen, Peter McDonnell, et Carol Biagé ont complété pour les perdants.

L'officiel Sam McPhee a imposé un total de 25 punitions, dont une de joute mauvaise conduite à Michel Soucy pour avoir lancé son hockey sur la glace au cours de la 2e période.

Les Castors avec un nombre restreint de joueurs ont dominé le jeu au cours de la joute en lançant 53 rondelles sur le gardien Wayne Thomas tandis que les Capitals lancèrent seulement

21 rondelles.

Les joueurs des Castors méritent des félicitations pour leur esprit d'équipe. Tous voulaient remporter cette joute, pour le jeune ailier Gilles Chauré présentement à l'hôpital St-Michel dû à une fracture de la jambe blessure qu'il s'est infligée dimanche après-midi.

Dimanche après-midi, les Castors ont remporté leur première victoire après 2 défaites en défaisant les Capitals d'Ottawa au compte de 5 à 4.

Ronald Beaulne a compté 3 buts et ses co-équipiers Michel Soucy et Gilles Chauré ont complété, Carol Biagé a été le meilleur des perdants avec 2 buts, et ses co-équipiers Jim McNabb et Wes Dunster ont complété.

Deux défaites des Castors

Mardi soir dernier, les Castors ressentant du long voyage à Halifax ont subi une humiliante défaite de 9 à 3 aux mains des Little Lumber Kings de Pembroke.

Thom Mohns a enregistré 3 buts des vainqueurs et Bill Wilson deux, leurs co-équipiers; Bill Murray, Terry Wendt, Jim Cotnam et Tom Richard ont complété.

Roger Laurin, Ronald Beaulne et Albert Aubé ont compté pour les Castors.

Jeudi les Castors ont subi une 2e défaite consécutive lorsque les Royaux de Cornwall ont infligé une défaite de 7 à 5 aux Castors de Buckingham.

Jean Payette a été le meilleur des siens avec 3 buts, Pierre Prévost 2 et leurs co-équipiers: Bordie Harrington et Larry Gabri ont complété.

Gilles Chauré s'est distingué avec 2 buts; Bernard Bertrand, et les frères jumaux Albert et Robert Aubé ont complété.

La terre a-t-elle la forme d'une poire?

Le lundi 10 janvier à 5 h. 30 de l'après-midi, l'animateur de la série *Atome et galaxies*, Serge Lapointe, présentera aux jeunes téléspectateurs du réseau français de Radio-Canada le Dr John O'Keefe, astronome et géodésien au service de la NASA.

Cette émission réalisée par Jacques Faure portera sur la *Connaissance nouvelle de la terre*. Le Dr O'Keefe s'est livré à des recherches sur la forme de la terre, en partant de l'observation d'un satellite. C'est le fruit de ses observations et de ses travaux scientifiques que livrera le Dr O'Keefe, le 10 janvier. Le savant américain a développé une théorie hardie, que ne partage pas tous ses confrères, selon laquelle la terre épouserait la forme d'une poire. On est assez loin de l'idée que se faisaient nos ancêtres de la forme de la terre, « surface plane sur laquelle prend appui la voûte céleste »; ou encore, selon les Hindous et les Japonais: « la terre s'appuie sur l'échine d'un dragon sacré ». On sait aussi que pendant des siècles, les marins furent hantés par la peur de sombrer dans les précipices du bout du monde. C'est pourquoi il est difficile d'imaginer la hardiesse des explorateurs qui osèrent s'aventurer aux confins des océans. On pourrait ajouter qu'il est difficile d'imaginer comment le Dr O'Keefe peut soutenir la théorie de la terre en forme de poire.

Le Dr O'Keefe n'en est pas à une théorie avancée près. Les jeunes téléspectateurs d'*Atome et galaxies* retrouveront l'astronome américain, le 17 janvier, devant de nouvelles hypothèses non moins audacieuses. Le Dr O'Keefe exposera, à cette émission, ses idées sur la lune. Selon lui, le satellite de la terre serait de couleur noire. Bien plus, le sol de la lune serait fait de gaz et de cendres et aurait un peu le comportement d'un liquide. Les taches rouges observées par le savant russe Kozierev seraient des décharges électriques d'origine volcanique. C'est ce qu'on expliquera à *Atome et galaxies*, le 10 et le 17 janvier à 5 h. 30.

FAITES-LE MAINTENANT!
Faites construire votre maison en hiver.

Caravane de sécurité.
Une caravane de sécurité en ski d'une longueur de 44 pieds et 10 pieds de large sillonnera les routes de la province et arrêtera à certaines stations de ski durant l'hiver.

COMPÉTITION.
Des discussions vont bon train avec les autorités concernant l'opportunité d'organiser une ou des compétitions pour moniteurs professionnels du Québec.

INVITATION.
Les directeurs invitent les dirigeants des différentes associations professionnelles ou amateurs ainsi que les clubs de ski des régions du Québec à faire parvenir leur calendrier d'événement pour la saison 1966, au journal: "Y'A D'LA VIE - Y'A DU SKI" 1555 est rue Notre-Dame Montréal.

Les associations ou personnes désirant recevoir un ou plusieurs exemplaires de ce journal n'ont qu'à s'adresser par écrit à: BRASSERIE MOLSON 43, rue Front, Hull, Québec.

RICHARD MAGNUSSEN ET GILLES CHAURET

BLESSES

Richard Magnussen du Capitals d'Ottawa a dû recevoir dix points sur la tête à la suite d'un coup de bâton administré par le joueur de défense Orde St-Louis des Castors à la 2e période.

St-Louis a reçu une punition d'une joute et lundi soir la direction de la ligue le suspendait indéfiniment.



Gilles Chauré, brillant ailier des Castors sera inactif pour un long terme des suites de fractures de la jambe droite à cinq endroits en plus de ligaments, et foulure.

L'accident est survenu alors que Gilles a trébuché sur le hockey du jeune Tom Casey du Capital à la vitesse de son élan, il n'a pu arrêter à temps, et est allé donner contre une bande.

Il a été transporté à l'hôpital par les Ambulanciers de la maison Vincent Brunet de Buckingham. Le Dr. Jacques Joubert a fait les constatations d'usage.

Ligue Industrielle

PERIARD-PALACE ET ANGERS REMPORTE DES VICTOIRES.

L'équipe Angers a continué sa poussée victorieuse dans la ligue de hockey Industrielle de Buckingham, en remportant une victoire de 5 à 1 sur les Flyers, lundi soir dernier.

Jean-Marc Comtois a compté 2 buts, ses co-équipiers Philippe et Yvain Laframboise et Carol Dumoulin ont complété.

Hubert Brind'Amour a compté le seul but des Flyers.

Le Périard-Palace a remporté une éclatante victoire sur les Flyers au compte de 6 à 3 jeudi soir dernier. Ernest Charette a compté 2 buts, Yves Richard, Pierre Soucy, Bernard Mageau et Léo Sabourin ont complété pour les vainqueurs.

Philippe Biehler, Jean-Louis Bordeleau et Pierre Whissell ont compté pour les Flyers.

DELISLE FUEL OIL DE MASSON DOMINE LES STATISTIQUES, DE LA LIGUE DE HOCKEY INDUSTRIELLE.

Les statistiques suivantes de la ligue de hockey Industrielle de Buckingham révèlent que le Delisle Fuel de Masson domine dans tous les domaines.

CLASSEMENT

Noms	P.J.	P.G.	P.P.	P.N.	P.P.	P.C.	PTS.	M.E.P.
MASSON	9	6	2	1	37	23	13	123
ANGERS	9	5	3	1	27	24	11	52
PERIARD	9	3	5	1	33	33	7	70
FLYERS	9	2	6	1	24	39	5	109

COMPTEURS

	B	A	Pts	Pun.
Lanthier Jacques	10	8	18	10
Boisvert Jean-Paul	8	6	14	12
Soucy Pierre	7	7	14	2
Gauthier Gilles	9	4	13	6
Fillion Jacques	4	9	13	2
Charlebois, P.A.	4	6	10	0

GARDIEN DE BUTS

	J	B.A.	Moy.
Pilote Raymond	9	23	2,56
Robinson Réal	2	4	2,00
Mongeon Denis	6	20	3,33
Total	8	24	3,00
Laверgne Bernard	9	32	3,50
Richer R.	6	24	4,00
Lemaire P.	1	6	6,00
Fleurant R.	1	9	9,00
Total	8	39	4,88

Punitions: BOUCHARD Vienney, Masson 32 minutes.

CHANGEMENT CEDULE.

La joute de dimanche après-midi à Pembroke a été commandée et sera jouée le mercredi 12 janvier au soir, alors que les Castors front à Pembroke par autobus.

Vendredi soir, les Castors joueront avec les Rams d'Arn prior à 8,30 et le voyage se fera en autobus; la prochaine joute locale aura lieu mardi soir, le 11 alors que les Braves d'Halifax seront les visiteurs.

Vendredi le 14, les Castors joueront à Smith-Falls et dimanche suivant le 16, les Bears retourneront la courtoisie.

BALLON-BALAI

MASSON REMPORTE UNE VICTOIRE ET FAIT MATCH NUL.

Le Masson a remporté une éclatante victoire par blanchissage de 2 à 0 sur le club Alexandra dans la ligue centrale de ballon sur glace lundi soir dernier.

Denis Scantland et Paul Locas ont compté les buts, Robert Gosselin a récolté le blanchissage.

Le Masson et le Windsor ont fait match nul 1 à 1 au ballon-balai de la ligue Centrale, lors d'une importante joute jeudi soir dernier. Jean-Guy Laviolette et Robert Laurin ont compté les buts pour leurs équipes respectives.

"Y'a du ski"

"Y'a d'la vie"

"Y'A DU SKI" "Y'A D'LA VIE" NOUVEAU JOURNAL POUR LES SKIEURS.

De concert avec des grands organismes nationaux, provinciaux et régionaux les brasseurs de la Bière Laurentide mobiliseraient les bonnes volontés et posaient les premiers jalons d'une promotion susceptible d'intéresser tous les skieurs du Québec.

Après avoir effectué de sondages de toutes sortes, tracé les grandes lignes de divers projets et structuré un système répondant aux besoins de chacun, les deux organismes sont en mesure de révéler au public les éléments essentiels de la vaste campagne de promotion de ski qu'ils ont entreprises.

Aussi la récente publication d'un journal mensuel d'informations appelé "Y'A DU SKI, Y'A D'LA VIE" semble tout indiquée pour faire connaître aux skieurs leurs intentions à leur sujet.

La nouvelle revue paraîtra en janvier, février et mars et les services de deux skieurs d'expérience MM. Jean LaBossier et Lucien Lachapelle ont été retenus.

Les événements du monde du ski mentionnés seront les suivants: Ski récréatif ou touristique, compétitions, moniteurs, de ski et patrouilleurs.

SKI-FORUM.

Les ski-forums organisés en collaboration avec les divers organismes du ski se sont succédés jusqu'à la mi-décembre, grâce à un concours de conférenciers de marque, skieurs d'expérience, moniteurs de ski, compétiteurs et patrouilleurs ont grandement contribué à améliorer le skieur débutant.

TELEVISION.

La télévision appelée méthode visuelle a rempli un rôle prépondérant puisque des programmes de 15 minutes chacun anglais et français sont animés par Gilles Houde et Les Streeter à Montréal.

Ecole de Ski.

Les adultes de 20 ans et plus se verront donner des cours de ski par M. René Prévost, commençant le 17 janvier.



Les Pee Wee de Buckingham, champions au tournoi de Maxville

AVIS AUX ETUDIANTS



Le club Pee-Wee de Buckingham a participé au tournoi annuel de Maxville. Nos jeunes ont fait honneur à Buckingham en rapportant le championnat. Ils ont battu les clubs d'Alexandria 5 à 1, de St-Andrews 10 à 1 et de Minto (Ottawa) 6 à 1. Dans la dernière joute, Gilles Plouffe, Paul Haspect et Denis Simard se sont signalés d'une façon admirable.

LES ETUDIANTS ONT JUSQU'AU 15 JANVIER POUR S'OUVERTIR - METTRE LEUR CANDIDATURE

Les étudiants intéressés aux stages pratiques à l'étranger organisés par l'Association France-Canada ou par l'Association internationale des étudiants en sciences économiques et commerciales (A. I. E. S. E. C.), ont jusqu'au 15 janvier 1966 pour soumettre leur candidature.

Les formules d'inscription sont disponibles au secrétariat de l'une ou de l'autre association, dont l'adresse est donnée plus bas.

Organisés spécialement pour les étudiants des facultés de sciences pures ou appliquées ainsi que des facultés de sciences économiques et commerciales, ces stages pratiques ont pour but de donner l'occasion aux jeunes Québécois de prendre contact avec la technique, la culture et les traditions de divers pays étrangers, dont la France, tout en oeuvrant dans un milieu de travail adapté à leurs aptitudes et à leurs ambitions.

contribution du ministère de l'Éducation.

Le ministère de l'Éducation, soucieux de promouvoir le dialogue entre les jeunes à l'échelle internationale, contribue depuis quelques années, sous forme de bourses de voyage, à la réalisation de programmes d'échanges d'étudiants du niveau universitaire. Ces bourses, au montant maximum de \$350, chacune, sont destinées aux candidats qui justifient le besoin et qui complètent une formule de demande à cette fin au moment de leur inscription.

L'an dernier, 140 étudiants du Québec ont participé à l'un ou l'autre de ces divers programmes d'échanges. De ce nombre 93 ont reçu du ministère de l'Éducation des bourses de voyage pour un montant total de \$32,000. Du côté québécois, le gouvernement et l'Hydro-Québec ont accueilli 33 étudiants étrangers et une centaine de compagnies privées ont fait de même à l'endroit de nombreux stagiaires venant de l'extérieur.

Association France-Canada.

L'Association France-Canada propose aux étudiants des facultés de sciences pures et appliquées, des écoles d'architecture et des instituts d'urbanisme, des universités du Québec ainsi que de leurs grandes écoles affiliées, des stages pratiques

(Suite page 10)



Sur la photo de g. à dr: Paul Daoust - Pierre Lecompte - Gilles Plouffe - Denis Simard - Richard Daoust - André Proulx et Paul Haspect. 2e rangée, même ordre: Jean-Guy Bisson, instructeur, Pierre Boileau, Pierre Chénier, Reggie Pearson, Fernand Daoust, Guy Crevier, Irénée LeBourdais, Jean Grandmaison, Yves Soucy et Richard Gillespie, entraîneur.

Début du Régime de rentes du Québec

CONTRIBUTIONS

Le 1er janvier prochain, des centaines de milliers de travailleurs québécois, salariés ou à leur compte, commenceront à contribuer au Régime de rentes du Québec.

Le droit à la protection qu'offre le nouveau régime, sous la forme de rentes ou de prestations, repose sur l'obligation de verser des contributions.

Les contributions seront perçues par le ministère du Revenu qui les remettra à la Régie des rentes. Celle-ci applique le Régime de rentes et paie les prestations.

QUI DOIT CONTRIBUER ?

Tous les travailleurs âgés de 18 à 70 ans sont tenus de contribuer au Régime de rentes.

Les contributions des salariés seront déduites à la source par les employeurs qui fourniront une part égale pour chacun de leurs employés. La part de l'employé est de 1.8% de son revenu excédant l'exemption annuelle de \$600 répartie sur chaque période de paye. Ainsi, l'employé payé chaque semaine versera 1.8% de tout montant excédant \$11.54 par semaine (\$600 ÷ 52). S'il est payé tous les mois, il versera 1.8% de tout montant excédant \$50 par mois (\$600 ÷ 12). Sa contribution annuelle, cependant, ne doit pas dépasser \$79.20 lorsqu'il travaille pour un même

employeur.

La contribution des travailleurs à leur compte est de 3.6% du revenu annuel compris entre \$600 et \$5,000 à condition que ce revenu dépasse \$800. Cette contribution, si elle excède \$40, est payable par versements trimestriels, en même temps que l'impôt provincial sur le revenu.

PUBLICATION CONJOINTE

Afin d'expliquer aux salariés comment leurs contributions seront calculées et déduites du salaire par leurs employeurs, la Régie des rentes et le ministère du Revenu ont publié conjointement un dépliant dont la distribution dans tous les foyers de la province commencera d'ici quelques jours.

Ce dépliant est un complément à celui qui a déjà été distribué en novembre dernier, et qui donne un aperçu général du Régime de rentes du Québec.

CONTRIBUTIONS DES SALARIÉS

Sans empiéter ici sur les prérogatives du ministère du Revenu, il convient de rappeler brièvement comment se fera le paiement des contributions pour les salariés.

On sait que la contribution annuelle d'un salarié au nouveau régime représente 1.8% de la partie de son salaire comprise entre une exemption générale de \$600 par année et un maximum de \$5,000. Ces limites pourront changer éventuellement selon la hausse du coût de la vie, mais le pourcentage ne variera pas.

(Suite page 10)



L'OR NOIR

Un "feu d'appel" brûle alors qu'un nouveau puits de pétrole entre en production dans les champs pétrolifères d'Edmonton. Voyez l'histoire de l'industrie canadienne du pétrole et du gaz dans "All Hell for a Basement" sur le réseau de télévision de Radio-Canada le lundi 27 décembre de 9,00 à 10,00 p. m. heure locale. Photographie: le conseil national du film.

POUR L'ÉTUDIANT

Il est encore temps de porter sa cause en appel

Les étudiants qui se sont vus refuser ou diminuer une bourse ordinaire ou un prêt pour la présente année académique ont jusqu'au 15 janvier prochain pour porter leur cause en appel. C'est ce qu'affirme le directeur de l'Aide aux étudiants au ministère de l'Éducation, M. Hector Joyal, dans un communiqué de l'Office d'information et de publicité du Québec.

M. Joyal précise cependant que les requérants qui se croient lésés dans leurs droits doivent démontrer que leur situation est tout à fait exceptionnelle.

Il explique qu'on jugera comme situation exceptionnelle celle d'un étu-

diant qui serait forcé à abandonner ses études, s'il n'avait pas d'aide financière, en raison de l'une ou l'autre des circonstances énumérées dans un questionnaire spécial préparé par le service de l'aide aux étudiants. Ce questionnaire doit être retourné au service avec une recommandation des autorités de l'institution que fréquente le requérant, ou de l'association étudiante de ce dernier ou encore du comité des bourses de son université.

Pour obtenir cette formule dite "Revision des cas exceptionnels", il faut s'adresser au ministère de l'Éducation, service de l'aide aux étudiants, Hôtel du gouvernement, Québec.

(Suite de page 9)

Dans les conditions actuelles, la contribution annuelle d'un salarié ne dépasse pas \$79.20 par année chez un même employeur, soit 1.8% de \$4,400 (\$5,000 moins l'exemption générale de \$600).

Si un employé change d'employeur ou travaille pour plusieurs employeurs en même temps dans la même année, il pourra arriver que le plafond de ses contributions pour l'année (\$79.20) soit dépassé, à cause des déductions faites sur le salaire par chaque employeur.

Si le montant total des contributions dépassait \$79.20, l'employé pourra obtenir le remboursement des contributions payées en trop en remplissant, au début de l'année suivante, la section prévue à cette fin sur la déclaration d'impôt provincial sur le revenu.

Enfin, rappelons que les contributions au Régime de rentes du Québec sont déductibles pour les fins de l'impôt sur le revenu provincial et fédéral.

Ceux qui désirent des renseignements supplémentaires sur la perception des contributions au Régime de rentes, sont priés de s'adresser à leur bureau de district de l'impôt provincial sur le Revenu, à Québec ou à Montréal.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ, UNITE SANITAIRE PAPINEAU Avis

Vous avez sans doute vu dans la presse, que des boules de plastiques contenant un liquide pour refroidir les boissons, sont grossièrement contaminées.

Les premiers rapports de laboratoire que nous avons, démontrent une grave contamination fécale avec un compte global variant de quatre millions à dix millions de bactéries par millilitre.

Le Ministère Provincial de la Santé, nous demande donc d'avertir la population de bien vouloir détruire tous ces objets que l'on a pu se procurer, afin d'éviter la contamination.

Les articles qu'on nous demande de détruire pour le moment, sont ceux qui nous proviennent de Hong-Kong, et du Japon.

Merci de votre collaboration. UNITE SANITAIRE PAPINEAU, Buckingham, Qué.

(Suite de page 9)

dans les secteurs publics et privés de l'entreprise française.

Pour participer à ces stages, l'étudiant doit être inscrit à titre régulier dans une université du Québec ou dans une école affiliée; il doit en plus établir qu'il obtiendra son grade académique au plus tard à la fin de l'année universitaire de 1967/1968. Domicilié au Québec depuis au moins un an, célibataire, il doit s'engager à accomplir le stage pendant une période de 6 à 8 semaines, être disposé à accepter un traitement mensuel de l'ordre de \$125, en devises canadiennes, et être disponible à la fin du mois de mai ou au début du

LES PROPHÈTES ET LES PAUVRES DE YAHVÉ

Champions des faibles, les grands prophètes n'en firent pas de dénoncer toutes les formes de l'oppression: le commerce frauduleux, l'accaparement des terres, la justice vénale; les réductions en esclavage, les violences des classes possédantes et des fonctionnaires sans entrailles, sur lesquels s'aligeaient les rois eux-mêmes... Le regard des prophètes est religieux: riches et pauvres sont jugés sur leur comportement vis-à-vis de Dieu et de ses volontés. Mais on décèle vite dans la richesse une sorte de tremplin pour l'orgueil et la suffisance et, en conséquence, une pente vers la destruction du lien social. (A. Gelin, *Les Pauvres de Yahvé*).

AMOS

Écoutez ceci, vous qui écrasez le pauvre et voudriez faire disparaître les humbles du pays, vous qui dites: « Quand donc sera-t-elle passée, la nouvelle lune, que nous vendions notre blé, et le sabbat, que nous écoulions notre froment? »

Nous diminuerons la mesure, nous augmenterons le sicle, nous fausserons les balances pour tromper;

Nous achèterons le pauvre pour de l'argent et l'indigent pour une paire de sandales; nous vendrons jusqu'à la criblure du froment. »

Yahvé le jure. Non, jamais je n'oublierai aucun de vos actes. N'est-ce pas pour cela que la terre tremble et que tous ses habitants sont en deuil?

(Amos 8, 4-8.)

Je sais que nombreux sont vos crimes et vos péchés énormes, oppresseurs du juste, extorqueurs de rançons, vous qui repoussez le pauvre à la porte.

(Amos 5, 12.)

Couchés sur des lits d'ivoire, vautreés sur leurs divans, ils mangent les agneaux du troupeau, les veaux pris à l'étable;

Ils braillent au son de la harpe, ils boivent le vin à même les coupes; ils se frottent d'huile exquis, mais de la ruine d'Israël ils ne souffrent pas.

C'est pourquoi ils vont maintenant partir pour l'exil en tête des déportés, et finie l'orgie des vautreés!

(Amos 6, 4-7.)

ISAÏE

Ton argent s'est changé en scories, ton vin est coupé... Tous sont avides de profits et courent aux pots-de-vin. Ils ne font pas droit à l'orphelin...

(Isaïe 1, 22-23.)

De quel droit écrasez-vous mon peuple et osez-vous broyer le visage des pauvres?

(Isaïe 3, 15.)

Malheur à ceux qui ajoutent maison à maison et joignent champ à champ, au point de prendre toute la place et de rester les seuls habitants du pays.

(Isaïe 5, 8.)

Et l'on pourrait multiplier les citations, dans Jérémie, Michée, Habacuc, Sophonie... Mais écoutons la conclusion d'Isaïe:

...le jeûne que je veux n'est-il pas ceci: détacher les chaînes injustes, délier les liens du joug, renvoyer libres les détenus pour dettes, briser toute espèce de joug?

Et ceci: rompre ton pain avec celui qui a faim, recueillir chez-toi les malheureux sans asile; si tu vois un homme nu, le couvrir, ne pas te dérober à ta propre chair?

Alors ta lumière poindra comme l'aurore, et tes plaies se cicatriseront rapidement.

(Isaïe 58, 6-8.)

FETES ET SAISONS

mois de juin. En vertu de la formule d'échange au pair, environ 25 stagiaires seront recrutés au Québec et 25 autres dans des pays participant au programme.

Pour se procurer une formule de candidature aux bourses de France-Canada, écrivez à l'adresse ci-dessous.

Association France-Canada, 3425, rue Saint-Denis, Montréal, (Tél.: 844-3317).

L'Association internationale des étudiants en sciences économiques et commerciales.

L'A.I.E.S.E.C. offre aux étudiants en sciences économiques et commerciales du Québec des possibilités d'emploi estival dans des entreprises étrangères de plus de 40 pays. Les stagiaires choisis seront reconnus comme étudiants venant

chercher dans ces firmes une expérience administrative pratique.

Les étudiants intéressés à ce programme d'échanges sont priés de s'adresser au comité de l'A.I.E.S.E.C. existant dans les différentes facultés de sciences économiques et commerciales des universités québécoises afin d'obtenir une formule officielle d'inscription.



Petites annonces

MAISONS A VENDRE

Maison à vendre, 129 rue du marché, 7 appartements. Tél. 986-3498 - 986-2580

(J.A.C.)(16/9/55)

Maison de 4 logements à vendre. Coin Joseph et Bélanger à Buckingham. Pour informations voir le gérant de la Caisse à Buckingham.

MAISON A VENDRE

ou LOUER

Maison à vendre ou à louer 6 appts, garage. 173 J.F. Kennedy. Tél. 986-5742

(28 nov. JAC)

Maison à vendre ou à louer Rue Principale à Buckingham. Pour informations s'adresser à l'Hotel Masson à M. Robert Beauseigle - 986-5072 (16-23-30-7)

DIVERS A VENDRE

A vendre: Station wagon Austin Austin 1961 \$200.00 Tél.: 986-3130 (6)

Corsetière Spencer Mme Blanche Sabourin. Tél. 986-5228 Angers. 10% de rabais. (j.a.c.-25dec)

LE CENTRE DU TISSU
136 CHURCH
Mme Françoise Laviolette
propriétaire
(6-13)

Dimanche le 9 janvier 1966
BINGO
pour le Choeur Mixte à la
Salle B'ham Workshop
à 8.00 P.M.

BINGO
Un grand bingo organisé par la Catholic Women League aura lieu mardi le 11 janvier à 8 heures P.M. au sous-sol de l'église Our Lady of Victory. 22 parties en tout
Jackpot de \$25.00
Prix d'entrée de \$5.00

COMMERCE WATKINS
Gagnez \$500. ou plus par mois en devenant détaillant Watkins dans une localité rurale. Auto ou camion requis. Pas de placement de capital. Ecrivez aujourd'hui à
M. J. N. Pelletier Insp. Watkins
1035 rue Des Prés
Ste-Hyacinthe, Qué.
(27 jan.)

A LOUER

Appartement à louer, chauffé, éclairé. Gros filage. Très propre. 1 chambre à coucher. Tél. 986-2839 (23-30-7-14)

Logis à louer à compter du 1er janvier. Rue Charles, 5 appts, dans un haut. 986-3314 (9)j.a.c.)

Logis à louer coin St-Joseph et Charles. Tél. 986-5979 meublé. (j.a.c.-25dec)

Logis à louer, chauffé dans un haut 1 chambre à coucher - Eau chaude, couple seulement. Rue Principale. Tél. 986-3834 (4 nov. J.A.C)

Appartements 3 pièces à 375 rue des Pins. Tapis mur-à-mur, idéal pour couple. Meublé si désiré. Pour informations: Appt. 2 ou tél.: 986-5347 (J.A.C.)

Logis chauffé dans un haut, nouvellement décoré, 2 chambres à coucher. Libre le 1er décembre. Tél. 986-3834

Logis à louer 2 chambres à coucher, salon, cuisine, chambre de bain complète. \$45.00 par mois. 986-3085 (6-18-23)

Logis à louer gros filage tuile. 124 Church. Télé-phoné 986-5157 (6-13)

Chauffe eau à gaz à vendre
Tél. 986-5449 (6)

REPRESENTANTE DEMANDEE

MESDAMES:
Devenez représentante AVON et gagnez des revenus substantiels.

Territoires ouverts: Angers, R.R. Thuro, R.R. Buckingham

Mme G. Bordeleau
P. O. Box 126
Aylmer, Québec.

Voici le résumé.
Une annonce payée comptant avant publication, prix 0,50 \$.
Une annonce payée après la publication, prix \$1,00.
La direction.

L'arose livestock

Encan tous les mercredis à 3.00 P.M.

986-3552

Masson, Qué.

Bons veaux
Moyens
Communs

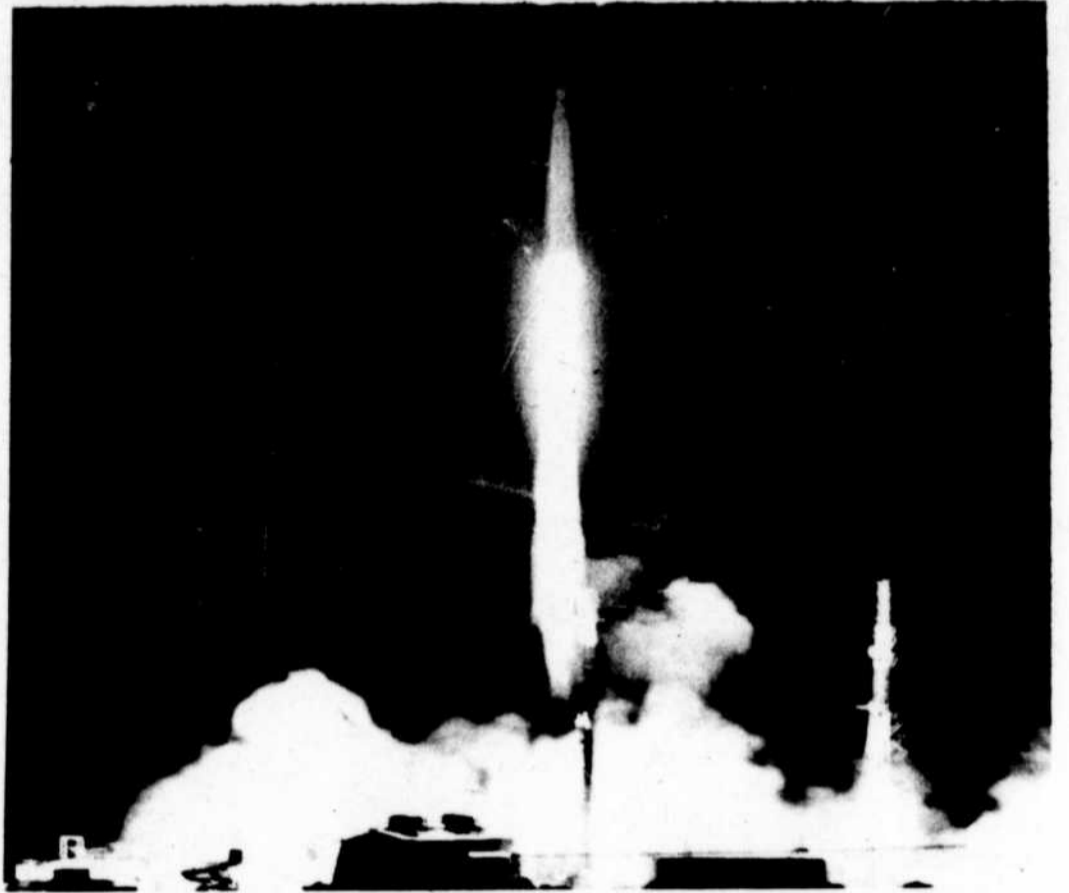
MARCHE

31-39
26-29
20-25

Bonnes vaches
Moyennes
Découpées
Taures
Porcs Boucherie
Truies vivantes
Porcs sevrés

14-15
12-12 3/4
10-12
16-19
33-37
24-28
\$13. à \$16.

Suivant qualités



L'ALOUETTE II EN ORBITE - Le second satellite de "sondage par le dessus" (topside sounder) du Conseil de recherches pour la défense, l'Alouette II, a été lancé vers la fin de novembre dernier, du Western Test Range, en Californie. La fusée Thor Agena B qui l'a propulsé a également lancé un véhicule spatial américain. Les expériences menées par les satellites se complètent mutuellement et inaugurent une série d'études prévues par le programme conjoint canado-américain appelé International Satellites for Ionospheric Studies (ISIS).
Photo Forces Canadiennes.

Avis aux annonceurs

La direction du Bulletin de Buckingham, dans le but de rendre son système des annonces classées plus efficace et en même temps de vous éviter à vous comme à nous, toutes sortes d'ennuis, vous prie de prendre bonne note du message suivant.

Le service des annonces classées dans votre journal est très peu coûteux pour ceux qui en prennent avantage. Par contre le système actuel, tel qu'il fonctionne enlève presque régulièrement des dépenses plutôt que des revenus et de plus ça devient presque impossible de faire pour ce montant préparer l'annonce, la publier, puis ensuite on nous demande d'envoyer une facture ce qui demande du papier à écrire, une enveloppe et le timbre. Que reste-t-il sur le 0,50 sous?

Donc nous avons décidé qu'à l'avenir si vous désirez faire paraître une annonce classée dans le journal, le tarif sera le même si vous payez votre annonce avant qu'elle paraisse. Si vous ne payez pas comptant, la même annonce sera facturée à \$1,00 pour chaque fois qu'elle paraîtra, soit le double du prix payé au comptant.

Voici le résumé.
Une annonce payée comptant avant publication, prix 0,50 \$.
Une annonce payée après la publication, prix \$1,00.
La direction.

DROLES D'IDEES

Les maris ne critiquent jamais le jugement de votre femme, regardez plutôt qui elle a épousé.

Il y a deux sortes de filles qu'on ne devrait pas fréquenter si l'on veut éviter les déceptions. Lesquelles? ? ? 1er: Celles qui sont trop jeunes et ne savent apprécier la valeur de l'amour - 2e: Celles qui sont plus âgées et savent trop apprécier la valeur de l'argent.

En l'an 1966, il y aura des jours heureux, d'autres plus vieux. Il y en aura aussi des pires, mais gardez toujours le sourire.

L'alcool et l'essence sont à l'imprudence. A l'avenir pour conduire, je vais m'acheter des verres, plutôt que de prendre un verre. Signé: Lacordaire.

Comme disait Georges Bernard Shaw: "Le théâtre est une chose très triste. Eschyle est mort, Molière est mort, et moi je ne me sens pas très bien ce soir."

Le papa appelle son rejeton No. 1. Jacquot, âgé de huit ans. Ecoute, mon petit, tu diras à ton instituteur que tu n'iras pas à l'école demain parce que j'ai besoin de toi pour faire les courses... - Je lui dirai, que j'ai un frère seulement... Pourquoi? Je garderai l'autre, pour la semaine prochaine....

Vous permettez que je vous accompagne, Mlle? Je regrette, Monsieur, je suis mariée. Ça tombe bien, Moi aussi, je suis marié, et je le regrette...

Rhio.

MEILLEURE HISTOIRE

Deux fous habitaient dans une maison très chic de Westmount. L'un d'eux dit:

-Je te parie, Eusebe, que je peux savoir quelle heure il est en jouant du piano.

-Et moi je te parie que non, répondit Aldéphonse.

Sitôt dit, sitôt fait, Eusebe se mit à jouer de toutes ses forces et quelques instants plus tard on frappa à la porte. Il cessa de jouer et alla répondre. Un monsieur furieux lui dit:

Vous ne pouvez pas laisser les gens dormir, à deux heures du matin!

Barabas.

VOTRE REPRESENTANT "CROWN LIFE"



Pour mieux vous servir dans vos besoins d'assurance vie - feu - vol - maladie - accident - automobile, etc ...

COMMUNIQUEZ AVEC:
M. LAWRENCE RABY
106 Maclaren
986-2789

Qualité et Service
EST
NOTRE DEVISE

ED'S SALE & SERVICE

Location - Vente et réparations
de machines à coudre neuves ou usagées

Ed. Bisson, prop.
264 Principale Nord

986-5858
Buckingham





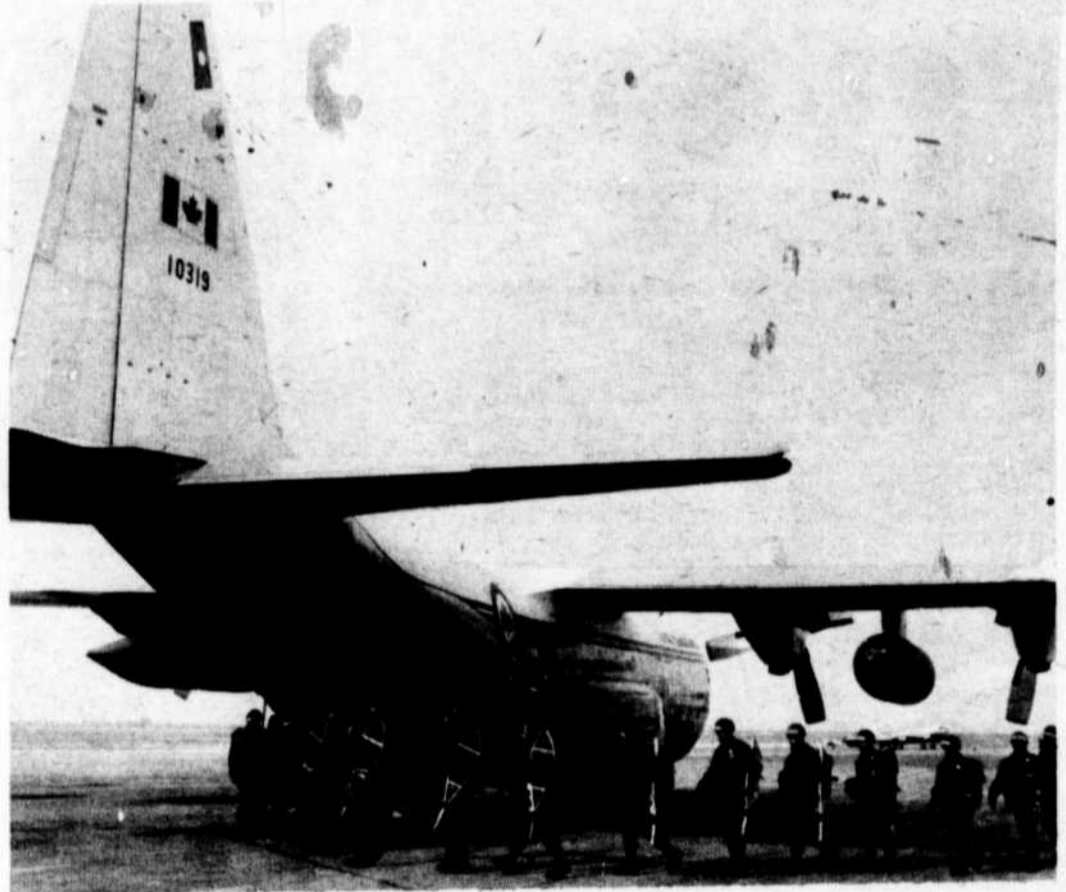
prenez en main
**UNE SCIE
PIONEER
ÉPROUVÉE**



**LA PIONEER
650**

la scie à tout usage

Pour le bûcheron professionnel coupant du bois de pâte ou du bois d'œuvre, cette scie Pioneer, bonne à tout faire, abattra beaucoup de besogne, rapidement. Elle peut recevoir des organes de coupe Pioneer de 16", 20", 24" et 32". Vendue avec une barre Duracut de 20" et deux chaînes Duracut de 20". Griffes d'appui en supplément, poignée complète sur demande. La scie préférée du professionnel.



EXERCICE DE MOBILITE - Au centre canadien interarmes d'instruction aérienne, de Rivers (Man.), des parachutistes montent à bord d'un des nouveaux Hercules, avions-cargo à longue autonomie, pour ensuite avec leur équipement d'hiver, sauter, y compris des raquettes. L'A.R.C. a reçu au cours de l'année quatorze de ces appareils de transport.

Photo Forces Canadiennes.

JACQUES POIRIER MASSON 986-5006

J.J. BOILEAU N.-D. DE LA SALETTE 766-2204

MARIUS THIBAUT VAL DES BOIS 316-s-2



9-10-11

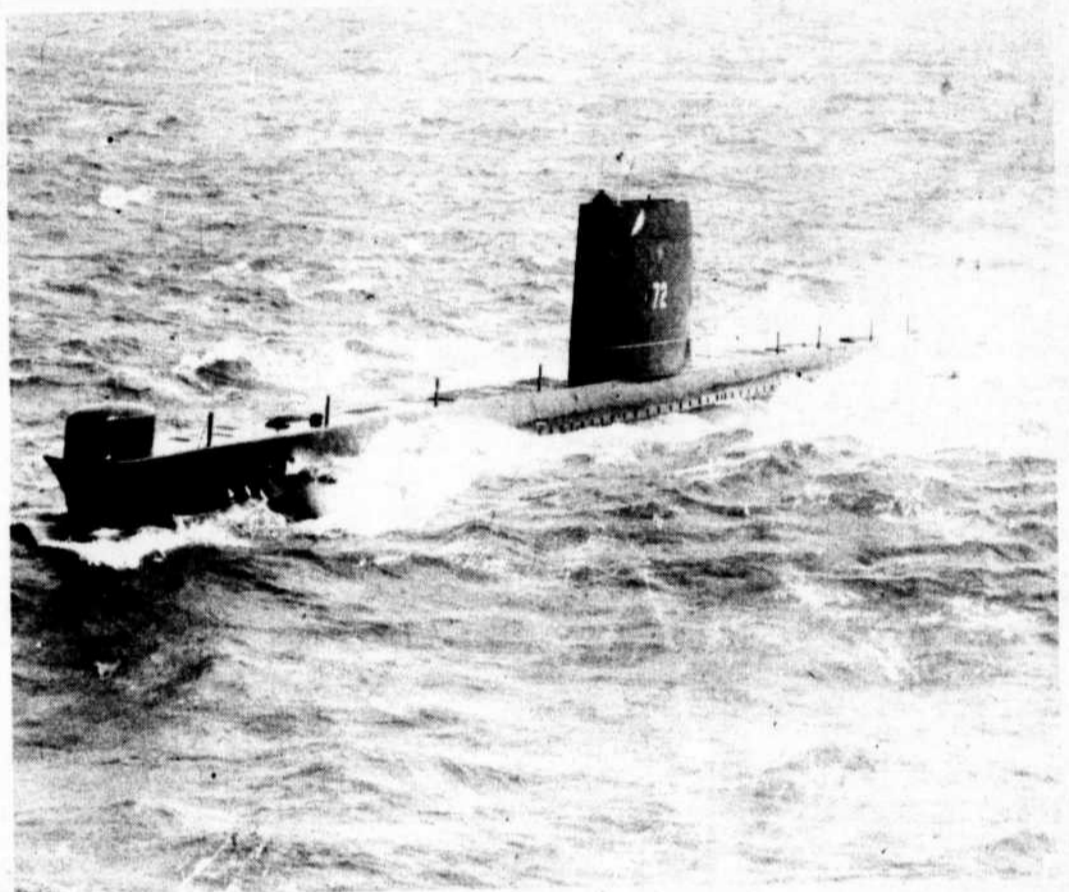
Dim. Lun. Mar

APACHE RIFLES

AUDIE MURPHY

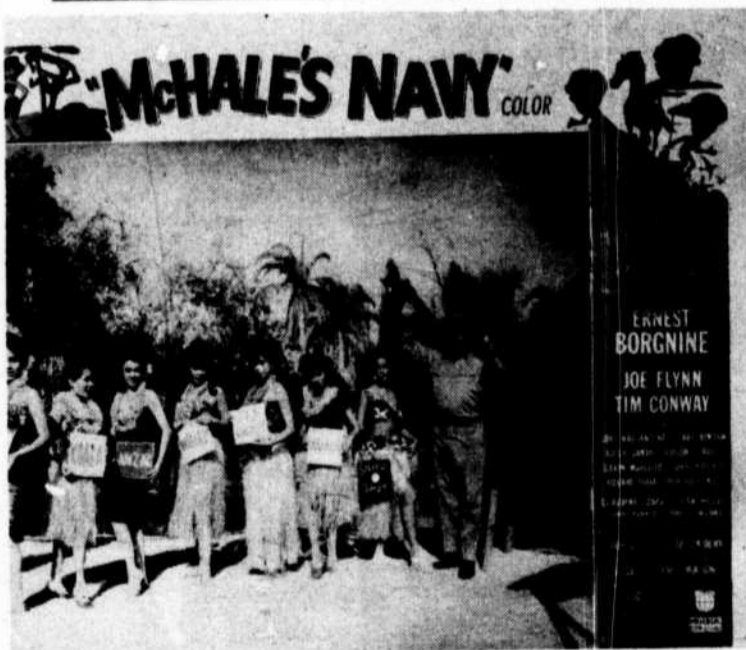
Color

LINDA DAWSON



UN NOUVEAU SOUS-MARIN SE JOINT A LA FLOTTE - L'Ojibwa, premier sous-marin spécialement construit pour la Marine Royale du Canada, a été armé en septembre 1965, à Chatham (Angleterre). Le rôle principal de l'Ojibwa et des deux sous-marins de la même classe qui sont actuellement en construction, sera d'entraîner les navires et les aéronefs anti-sous-marins du Commandement maritime à la détection, au repérage et à la poursuite des sous-marins.

Photo Forces Canadiennes.



12-13-14-15

Mer. Jeu. Ven. Sam.

LES YEUX SANS VISAGE

PIERRE BRASSEUR

ALIDA VALLI

LA CHATTE SAUVAGE

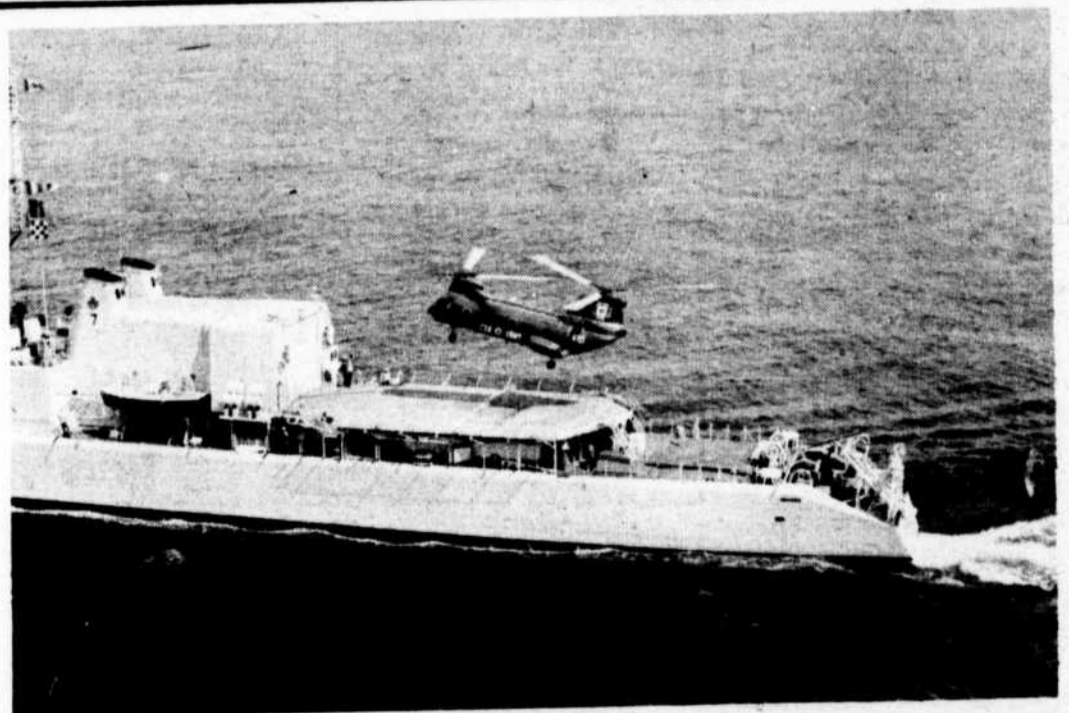
Color Scope

GEORGES MISTRAL

AURORE BATISTA

sat. Mat. 9.30 : **Girls, Girls, Girls** Color

1 cartoon



HELICOPTERE DE L'ARMEE EN MER - Des soldats canadiens s'entraînent à faire atterrir leur hélicoptère de transport à rotors en tandem Voyageur, sur le pont du destroyer porte-hélicoptères Assiniboine, de la MRC, au large de la côte de Nouvelle-Ecosse.

Photo Forces Canadiennes.